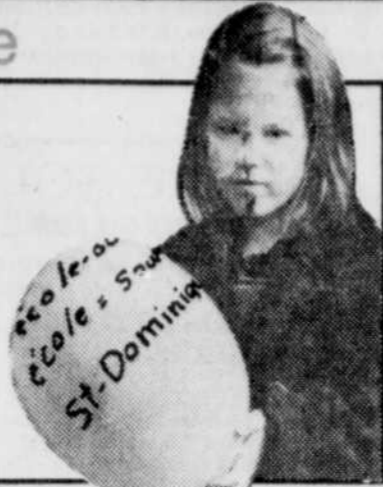


## Fermez pas mon école

La fermeture des écoles est toujours à l'ordre du jour alors que les parents des enfants fréquentant l'école Saint-Dominique demandent l'aide des tribunaux pour empêcher la Commission des écoles catholiques de Québec de mettre la clé dans la porte. Damien Gagnon a préparé une série de quatre dossiers qui commencent aujourd'hui avec un historique de ce mouvement et la résistance qui s'est manifestée en milieu rural.

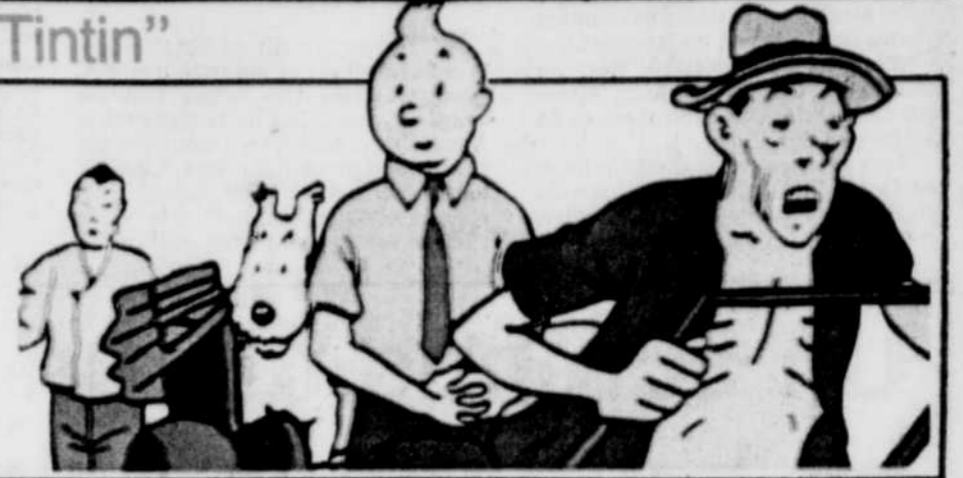
dossiers, page B-1



## "Le musée imaginaire de Tintin"

### Fascinant pour tous les jeunes de 7 à 77 ans

arts, page E-1



## L'heure du grand déménagement



Le Soleil, Clément Thibault

C'est la grande fin de semaine de traditionnel déménagement du premier juillet. Comme des dizaines de milliers de Québécois, Mme Paul Montreuil, de la rue Martel à Sainte-Foy, surveille son mobilier qu'elle ne reverra, pour sa part, que dans deux mois. M. Montreuil, un analyste du Centre de recherche industrielle du Québec, est transféré à l'île Perrot et sa maison ne sera prête qu'au mois de septembre. Un désagrément du déménagement après celui de la vente de la maison car avec l'état actuel du marché, il lui a fallu un an pour vendre sa propriété du quartier Laurentien.

## Sauf les omnipraticiens ENTENTE avec tous les professionnels de la santé

par Roger BELLEFEUILLE

Sans tambour, ni trompette, quatre des cinq groupes de professionnels de la santé participant au régime d'assurance-maladie du Québec ont accepté une hausse de 8 pour 100 de leur masse monétaire, avec effet rétroactif, tout en reconduisant pour une période de neuf mois les clauses d'ordre normatif des ententes déjà échues.

Ces mini-contrats entreront en vigueur le 1er septembre. Ils feront l'objet de signatures officielles entre les diverses instances syndicales impliquées et le ministère des Affaires sociales, au cours du mois de juillet. C'est ce qu'a appris LE SOLEIL au cours de la semaine auprès de diverses sources autorisées.

Les professionnels ayant paraphé cette entente, assez exceptionnelle dans les annales syndicales, sont les médecins spécialistes, les chirurgiens-dentistes, les optométristes et les pharmaciens-proprétaires, ces derniers ayant posé ce geste aussi récemment que mercredi.

Seule la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), que préside le Dr Gérard Hamel, se laisse encore tirer l'oreille, ayant été particulièrement irritée par cette initiative qui a émané des spécialistes. Toutefois, selon le directeur des relations publiques de la FMOQ, le Dr Georges Boileau, le bureau de l'organisme a été mandaté pour poursuivre les négociations dans le sens d'un relèvement provisoire des tarifs d'honoraires et d'un "moratoire" sur les clauses normatives.

L'entente liant respectivement ces professionnels est échue depuis le 31 octobre dernier, à l'exception de celle des pharmaciens-proprétaires qui a pris fin le 31 décembre.

Pour les quatre groupes ayant déjà convenu d'une entente de principe, la hausse globale porte sur une période de 19 mois, si l'on tient compte de la rétroactivité et de la période effective de neuf mois du nouvel accord.

Selon ce dernier, les négociations entreprises dès septembre 1979 avec le

ministère des Affaires sociales ne permettaient pas d'entrevoir un déblocage "significatif" à court terme. Or, c'est pour protéger le pouvoir d'achat de ses membres et pour leur éviter "les frais des longueurs inévitables des négociations", que fut proposé et accepté tant par les membres que par le MAS, à la mi-mai, un relèvement "provisoire" des tarifs et la reconduction des clauses normatives.

Selon d'autres sons de cloches, le gouvernement aurait saisi avec enthousiasme le rameau d'olivier tendu par les spécialistes, tout en souhaitant l'effet d'entraînement réalisé, dans l'espoir d'éviter d'éventuels affrontements avec des instances syndicales de ce secteur au beau milieu d'une campagne électorale à l'automne, voire au printemps prochain.

Enfin, selon d'autres explications, les professionnels de la santé auraient tout bonnement décidé de marquer le pas afin d'analyser toutes les incidences possibles des recommandations d'un comité d'étude sur les modes de rémunérations de ces derniers. Le rapport final de ce comité a été remis officiellement au ministre Lazure jeudi.

(Suite à la page A2, 2e col.)

## Un gadget pour causer en moto

Grâce à une nouvelle technique mise au point en Grande-Bretagne, un motocycliste et son passager peuvent désormais se parler sans s'occuper du bruit causé par le vent ou le fonctionnement du moteur.

Cette technique réussit tellement bien qu'un motocycliste amoureux de sa passagère lui a récemment demandé sa main en roulant à une vitesse de 70 milles à l'heure. (Il a eu une réponse favorable.) Tout cela est possible grâce à un minuscule amplificateur, un microphone en miniature et des écouteurs qui sont fixés à l'intérieur de chaque casque. Les écouteurs actionnés par batterie sont dotés de fiches amovibles, servant à relier les fils entre les deux voyageurs. S'il arrive à ceux-ci d'oublier d'enlever les fiches, les fils se déconnectent automatiquement. S'il préfère se taire ou si le motocycliste voyage seul, l'amplificateur peut être relié à une petite radio de poche transistorisée pour lui permettre d'écouter la musique.

## En cas de grève dans les pâtes et papiers Les journaux menacés d'une pénurie de papier journal

par Ghislaine RHEAULT

Une pénurie de papier journal pourrait compromettre rapidement la publication de la plupart des quotidiens et hebdomadaires francophones du Québec, si le mouvement de grève annoncé, dans l'industrie des pâtes et papiers est déclenché à compter de demain.

Les réserves de papier journal dans la plupart des entreprises de presse et chez les compagnies productrices seraient en effet quasi inexistantes. C'est du moins l'évaluation faite hier par des porte-parole des journaux et imprimeries interrogés hier par LE SOLEIL.

La marge de sécurité des entreprises de presse est beaucoup plus étroite

qu'en 1975, alors que 25.000 travailleurs de cette industrie avaient débordé au pays. A cette époque on disposait de réserves importantes.

On sait que 5.500 membres de onze syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) ont décidé d'entrer en grève demain soir à moins d'un déblocage dans leurs négociations. Une ultime

rencontre est cependant prévue entre les parties demain.

D'autre part, 6.200 travailleurs employés de la compagnie Abitibi-Price dans 12 usines du Québec, de l'Ontario et des Maritimes ont décidé également de déclencher la grève le 5 juillet. Ils sont membres du Syndicat canadien

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Mise au point d'un sang "artificiel"

TOKYO (AP) — Un fabricant de plasma japonais a annoncé hier qu'il espérait mettre sur le marché, d'ici la fin de l'année, le premier sang artificiel qui peut être utilisé par l'homme.

"Nous espérons obtenir le feu vert des autorités d'ici la fin de l'année", a déclaré un porte-parole.

Selon le porte-parole, le sang artificiel est composé de fluorure de carbone, transformé en latex colloïdal. Il peut être transfusé à un patient dans une proportion maximum de 20 cc par kilo de poids.

Le sang artificiel, a-t-il déclaré, est à l'étude depuis 11 ans. Il évacue le gaz carbonique de l'organisme et apporte de l'oxygène comme le sang normal. Il a été testé sur de nombreux animaux, lors d'extensives expériences, a-t-il ajouté, et aucun effet contraire n'a été constaté.

Cependant, le sang artificiel, de couleur blanche, sera plus coûteux que le sang ordinaire, acheté aux banques du sang. Mais il pourra être transfusé à des patients de n'importe quel groupe et pourra être conservé deux ans, contre trois semaines pour le sang normal.

## L'école des monteuses de lignes



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Jouer au ballon installés au sommet de poteaux de 40 pieds fait partie de l'entraînement des futurs monteuses de lignes d'Hydro-Québec. Une école où on initie des jeunes aux techniques du grimpage existe depuis déjà une quinzaine d'années. Jean-Paul Ouellet l'a visitée.

nos informations, page A-11

**Défaite des Expos 6-4 contre les Pirates**

page F-1

**"Ô Canada" deviendra officiel le 1er juillet**

page A-4

## sommaire

Annonces classées	G-1 à G-16
	H-2 à H-8
Arts et spectacles	E-1 à E-12
Bandes dessinées	H-8
Bridge	G-16
Carrières et professions	D-6 à D-10
Décès	H-9
Echecs	H-6
Economie-finances	C-4 à C-7
Feuilleton	H-4
Habitat	B-5 à B-7
Horoscope	H-3
La bonne chère	C-2 et C-3
Monde	H-1
Mot mystère	H-2
Mots croisés	H-5 et H-7
Où aller à Québec	E-12
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	G-16
Sciences	B-4
Sport	F-1 à F-6
Télévision	E-11
Tourisme	D-1 à D-5

## météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 22 à 25. Demain, ennuage suivi d'averses. détails en page H-2

# Qualité du poisson: l'inspection progresse

par Florent PLANTE

L'inspection des usines de transformation du poisson est terminée en Gaspésie ainsi qu'aux îles de la Madeleine. Il reste maintenant les établissements de la rive nord du fleuve à visiter ainsi que les usines des centres urbains de Québec et de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré hier, au SOLEIL, M. Claude Bergeron, directeur de la DGIA (Direction générale de l'inspection des aliments).

Lors d'un colloque de deux jours sur la qualité du poisson québécois qui s'est tenu à Gaspé en mars dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pê-

cheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, avait mandaté la DGIA de visiter tous les établissements de transformation des produits de la mer dans le but d'aider l'industrie à améliorer qualitativement les produits québécois de la mer.

M. Bergeron a dit au SOLEIL que la collaboration des propriétaires d'usines avait été très bonne tant en Gaspésie qu'aux îles de la Madeleine. A certains endroits, on a même exprimé le vœu que nos équipes d'inspecteurs reviennent. Leur présence a stimulé certains employés d'usines à s'intéresser davantage aux soins ainsi

qu'à l'hygiène de leurs lieux de travail, a poursuivi M. Bergeron.

Les inspecteurs commenceront leur tournée sur la Côte-Nord, le 14 juillet. A la fin du mois ou au début d'août, il restera les établissements de transformations de la région de Montréal, et M. Bergeron croit que l'échéancier sera respecté. En septembre, l'équipe de coordination, formée de fonctionnaires de la DGIA et des Pêches maritimes du Québec, remettra un rapport préliminaire au ministre Garon. Le rapport final suivra un mois plus tard.

L'offensive du Québec en vue

d'améliorer la qualité des produits de la mer semble vouloir s'élargir à tout le milieu canadien des pêcheries.

Ainsi, très souvent, lors de ses allocutions, le ministre fédéral de Pêches et Océans Canada, M. Roméo LeBlanc, aborde le problème de la qualité du poisson canadien. Le ministre qu'il dirige s'apprête à mettre en vigueur des règlements plus sévères pour la manutention, le transport et la conservation du poisson.

Dans la même foulée, en mai dernier, lors du dernier congrès annuel du Conseil canadien des pêcheries tenu à Montréal, plusieurs spécialistes canadiens ont convenu qu'il y avait d'immenses progrès à faire, particulièrement sur la côte canadienne de l'Est, dans le secteur de la qualité.

La plupart des experts canadiens, américains ou scandinaves ont reconnu que la réputation du poisson canadien s'en ressentira gravement si

la situation n'est pas redressée rapidement.

Devant les industriels canadiens de la pêche, M. Roméo LeBlanc avait révélé qu'en un an, plus de 26 millions de livres de poissons avaient dû être rejetées à cause de la mauvaise manutention, à la fois par les pêcheurs et par les transformateurs de la côte est canadienne.

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 09h30 à 19h30  
Samedi 0900 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3294

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

## LOTÉRIES

### INTER-OTO

numéros mobiles

041

3883

18578

numéros non-décomposables

208,585

510,091

537,873

numéro décomposable

652,470

### MINI-OTO

197,447

### OTO 6/36

1-7-9-18-24-31

numéro complémentaire: 34

LA QUOTIDIENNE  
(tirage de vendredi)

873

## Un autobus tue un enfant en heurtant un balcon

Un bambin de trois ans a été tué, alors que sa soeur de sept ans subissait des blessures graves, lorsqu'un autobus a heurté le balcon de leur demeure, vers 17h hier, avenue Royale, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

La victime est Jimmy Côté, fils de Adjutor Côté, du 10767 avenue

Royale à Sainte-Anne est.

Quant à la fillette, elle était sous les soins intensifs hier soir, ayant été blessée grièvement dans l'accident.

Les deux enfants s'amusaient sur le balcon au moment où le lourd véhicule a heurté violemment la

maison à la suite d'une perte de contrôle.

Selon les quelques informations fournies par la Sûreté du Québec, le tragique accident pourrait être attribuable à des travaux de voirie effectués non loin de la demeure de la famille Côté.

## Abitibi-Price: grève votée à 72 pour 100

MONTREAL (PC) — Les douze usines de l'Abitibi-Price, en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve, seront paralysées par une grève que déclencheront, le 5 juillet, les 6,200 employés de la compagnie.

C'est en effet par un vote de 72 pour 100, que les membres, de 18 locaux sur 19, du Syndicat canadien des travailleurs du papier ont décidé hier de rejeter les dernières offres patronales.

Celles-ci comportaient des augmentations salariales se chiffrant à 14,2 pour 100 pour la première année, 10,5 pour 100 la seconde et 8,5 la troisième.

Les employés de la plus importante compagnie de pâtes et papier au monde, gagnent en moyenne \$9,15 de l'heure.

Le président du syndicat, M. Henri Lorrain, a cependant assuré qu'ils étaient particulièrement soucieux d'obtenir la sécurité de travail, au moment où la société modernise ses usines.

Il devait indiquer par ailleurs qu'Abitibi-Price avait fait "de remarquables profits au cours des deux dernières années." Selon lui, les bénéfices en 1978 étaient de 107 pour 100 plus élevés qu'en 1977, et de 45 pour 100 en 1979.

Samedi dernier, rappelle-t-on, les employés de Grand Falls, à Terre-Neuve, de Smooth Rock Falls, à Thunder Bay et à Sault Ste. Marie avaient déjà débrayé.

La grève qui touchera la compagnie, qui produit vingt pour 100 du papier journal au Canada, ne tardera pas à affecter les journaux canadiens et même américains.

Près des deux tiers des approvisionnements de ces derniers sont en effet fournis par les firmes canadiennes. Les journaux auront par ailleurs du mal à combler leurs stocks auprès d'autres compagnies de pâtes et papier: 32.000 autres employés de cet important secteur industriel menacent également d'arrêter de travailler.

En dehors de l'Abitibi-Price, sept autres compagnies pourraient voir leurs activités paralysées au Québec.

## Les journaux... (Suite de la première page)

des travailleurs du papier. Cette paralysie du secteur des pâtes et papiers du Québec risque d'avoir des retombées importantes.

Un rapide sondage téléphonique permet de dresser le tableau suivant: — C'est chez Québecor (Le Journal de Montréal, le Journal de Québec et plusieurs hebdomas) que l'impact des grèves risquerait d'être le plus rapide. Les stocks emmagasinés dans ces journaux sont très limités: deux jours de publication au Journal de Montréal, six jours environ, au Journal de Québec. Actuellement, Québecor s'approvisionne principalement chez Domtar et chez Reed. La compagnie aurait du mal à combler ses besoins en cas de grève, même si plusieurs autres producteurs, dont Abitibi-Price, CIP, Québec North Shore et Donohue lui fournissent du papier journal.

— On sait que Québecor réussit difficilement à gruger le papier qu'il lui faut chez ses fournisseurs actuellement, en raison de sa politique d'achat à court terme, sur le marché libre.

— A l'opposé, le quotidien La Presse (Power Corporation) dispose d'une bonne marge de manoeuvre. Environ 80 pour 100 du papier journal consommé par La Presse provient de la Consolidated-Bathurst qui fait également partie du groupe Power. Les risques de débrayages y paraissent encore lointains. Pour la balance, c'est chez Abitibi-Price que ce journal s'approvisionne. D'après le responsable de la production à La Presse, M. Jacques Vallée, l'impact de la grève sera faible en raison de la période estivale. D'autre part, la réserve de papier journal y est plus élevée qu'ailleurs (de 7 à 10 jours de publication).

— Du côté de Unimédia (LE SOLEIL, le Quotidien, Dimanche-Matin et plusieurs hebdomas) la menace, sans être imminente est quand même sérieuse:



## Chapeau naturel

Mlle Jane Burke-Robertson porte la toute dernière nouveauté en fait de chapeau, mais malheureusement elle ne peut pas l'enlever. Il s'agit de ses propres cheveux qui ont été tressés ainsi par Gordon Chan, d'Ottawa. Ce dernier a pris quatre heures pour réaliser cette "création".

## Un avion disparaît avec 81 passagers

(D'après AP, AFP et UPD) — Un DC-9 italien est disparu hier soir au nord de Palerme, avec à son bord 81 personnes.

L'avion avait décollé de Bologne et devait se poser à Palerme à 21h45. Le contact a été perdu alors que l'appareil se trouvait au-dessus de l'île de Ponza, au large de Naples.

Les recherches effectuées par bateaux, hélicoptères et avions de reconnaissance n'ont donné aucun résultat, et la compagnie italienne "Itavia" considère l'appareil comme "disparu".

"Itavia" a d'autre part précisé que l'avion disposait pour chaque passager d'un gilet de sauvetage à gonflage automatique. Mais les recherches dans la mer Tyrrhénienne entre les îles de

Ponza et l'Ustica sont particulièrement difficiles, en raison d'un fort vent et d'une mer agitée.

L'avion avait à son bord quatre membres d'équipage et 77 passagers, dont les noms sont à consonance italienne, sauf trois, selon la liste des passagers fournie par la compagnie. Parmi les passagers, il y avait 11 enfants et deux nourrissons.

Deux autres catastrophes aériennes s'étaient produites ces dernières années en Sicile: en 1972, un DC-8 s'était écrasé avec 115 personnes à bord sur la montagne dominant l'aéroport de Palerme. Le 23 décembre 1978, un DC-9 de la compagnie "Alitalia" tombait en mer, provoquant la mort de 108 personnes. Il y avait eu 21 survivants.

## Notaire condamné

Un notaire de Baie-Saint-Paul, Me Fridolin Pagé, a été condamné, par le juge Jean-Paul Bérubé, aux sessions de la paix du palais de justice de La Malbaie, dans le comté de Charlevoix, à purger une peine d'un an de prison.

A la suite d'une requête préliminaire tenue le 25 avril dernier, Me Pagé avait enregistré un plaidoyer de culpabilité.

L'accusation portait sur la super-

cherie et le mensonge qui avaient été utilisées entre le 1er septembre 1975 et le 1er mars 1976 comme bases d'une fraude de \$10,000 au détriment de M. Raymond Simard et du centre de ski Baie-Saint-Paul Inc.

Les procédures légales avaient été prises à la suite d'une enquête faite par le poste de la Sûreté du Québec à Baie-Saint-Paul, avec l'assistance de la section des crimes économiques de la SQ à Québec.

réduire le volume des publications si jamais la situation devenait alarmante.

— La position du Devoir pourra également devenir précaire si les travailleurs de Reed décidaient de se joindre au mouvement de grève. Le Devoir est imprimé par une filiale de Québecor (l'imprimerie Dumont). D'après M. Gerald Tremblay, de cette imprimerie, on ne dispose actuellement d'aucune réserve. Toutefois, on jouit d'un sursis actuellement en raison du choix fait par les Travailleurs canadiens du papier de concentrer leurs revendications sur l'Abitibi-Price, le plus important producteur du pays.

L'Abitibi alimente une part importante (20 pour 100) du marché canadien et exporte environ deux millions de tonnes de papier journal vers les États-Unis chaque année, sans compter ses expéditions vers l'Amérique du Sud et l'Europe.

## Entente avec... (Suite de la première page)

di, le 19 juin et LE SOLEIL en a fait état dans ses pages le même jour.

Pour des fins d'ordre purement technique, les organismes syndicaux avaient jusqu'au premier juillet pour faire connaître leur acceptation, s'ils voulaient que leurs membres en percevoient les retombées à compter du premier septembre. La régie aurait en effet besoin d'un délai de 60 jours pour "programmer" ses ordinateurs en fonction des nouveaux tarifs.

### Comblen

Il est difficile, compte tenu de l'impossibilité d'obtenir des données précises à cet égard à ce stade-ci, de connaître les effets sur la rémunération individuelle des professionnels en

cause. Ce sont en effet des masses monétaires globales qui ont été négociées à la hausse. Ce sont des sommes toutefois particulièrement imposantes.

Ainsi, pour l'année 1979-81, les médecins, spécialistes et omnipraticiens, se sont partagés \$699,7 millions, les dentistes, \$68 millions, les optométristes, \$18,1 millions et les pharmaciens \$102 millions dans le cadre du régime d'assurance-maladie.

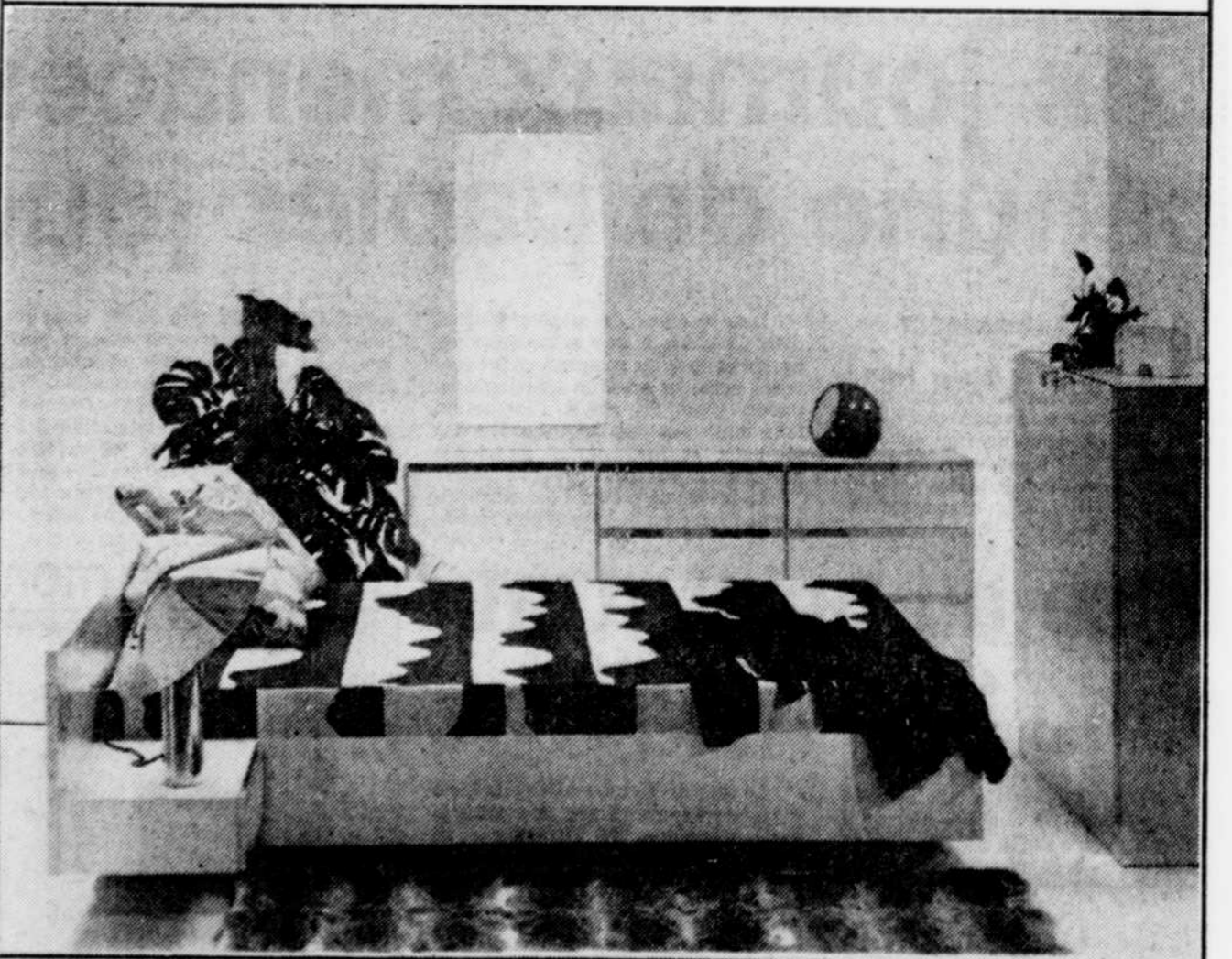
Chez les spécialistes, la répartition de la masse se fait à toutes fins utiles selon un arbitrage effectué par la Fédération pour tenir compte des écarts de revenu selon les spécialités.

A la fin de l'entente, le 31 octobre, le revenu annuel moyen brut des spécialistes s'établissait à \$81,262.



## Le modulaire qui vous exprime correctement

Un imprimé discret signé Simmons. 3 angles et 2 chauffeuses (tel qu'illustré): \$1375. En velours uni: \$1475. C'est un produit de la recherche canadienne en design.



## Nos meubles témoignent de votre originalité

Pour la chambre d'aujourd'hui, le matériau crée l'ambiance. Celle-ci est de mélamine beige et laiton. L'ensemble lit, sommier, tables de nuit, bureau triple, miroir et armoire est à prix spécial: \$1169.

universdécor

Nouvelle adresse:

à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel



# Les Nordiques pourront jouer dans le Colisée, dès octobre

par Denis ANGERS

Toujours inachevé, sans un siège additionnel, le "nouveau" Colisée n'en devrait pas moins accueillir les amateurs de hockey dès l'ouverture de la prochaine saison des Nordiques de Québec, vers la fin d'octobre.

Tel est l'objectif — la conviction presque — des grands patrons de l'actuel chantier du Colisée, les entrepreneurs de la maison J.-E. Verreault. Cette conviction, les responsables de travaux d'ores et déjà évalués à \$20 millions l'appuient sur un respect exceptionnel de l'échéancier qu'avaient établi les concepteurs du projet d'agrandissement.

En tout et partout jusqu'à ce jour, les 150 travailleurs qui envahissent quotidiennement le parc de l'exposition n'ont en effet accumulé qu'un retard d'une seule semaine. C'est là un délai minime qui laisse espérer que l'on jouera au hockey dans l'enceinte du Colisée dès octobre, devant autant de spectateurs que l'an dernier.

Et que, au printemps de 1981, les Nordiques et les Remparts évolueront dans un amphithéâtre rénové de fond en comble, doté de 4.000 fauteuils supplémentaires. Des fauteuils à être répartis entre deux balcons suspendus de six rangées chacun et seize autres rangs de sièges, massés aux deux extrémités de l'immeuble.

## Une fourmière

Véritable fourmière où s'escriement actuellement des ouvriers à l'emploi de quatorze entreprises de tous genres, le chantier du Colisée laisse entrevoir l'allure générale qu'aura désormais le stade de la basse ville.

Au pourtour, les structures métalliques supportant l'agrandissement sont presque toutes en place. Par endroits, des équipes de tôliers ont même commencé à les revêtir de panneaux en acier galvanisé. Si tout se déroule bien, cette enveloppe extérieure devrait d'ailleurs être complétée d'ici aux vacances annuelles des travailleurs de la construction, à la mi-juillet.

Opération complexe dont les étapes successives se chevauchent, la rénovation du Colisée de la capitale comprend aussi, ces jours-ci, la réfection complète de la toiture, remplacée sur les bords par un recouvrement tout neuf que supporte une forêt de madriers. A peine amorcé, ce travail se poursuivra encore un mois durant.

Parallèlement à la réalisation des contrats à l'extérieur, les soudeurs en plomberie, en électricité et en mécanique s'égaieront

d'ici à un mois dans les sous-sols et dans les cloisons de l'édifice sportif. L'automne durant, ils y procéderont à l'installation d'équipements de climatisation, d'un nouveau système de chauffage électrique et, généralement, de tous les éléments mécaniques de la future structure: 4 ascenseurs, 2 escaliers roulants, etc...

## Des ouvertures surveillées

Sur le chantier de ce mois de juin, c'est toutefois le percement des 22 ouvertures dans la toiture qui retient l'attention des spécialistes supervisant les travaux.

Opération minutieuse qui a jusqu'à maintenant entraîné des déboursés additionnels de \$400.000, le dit percement est au quart terminé: cinq ouvertures ont en effet été pratiquées, sans anicroche. De raconter M. Michel Vézina, responsable de la sécurité, le premier perçage fut tout un événement: "Il y avait certainement une bonne trentaine de professionnels qui, caméra à la main, ont surveillé l'opération". Cette opération-percement, re-

doutée par des experts comme Robert Zabrowski et Anton Tesdesko, s'avère être rapide: une dizaine d'heures tout au plus et en moyenne deux heures pour procéder à la coupe du toit proprement dit. Elle se divise en deux phases. La première, complétée, consiste dans l'installation d'un épais cadre d'acier autour de la dalle de béton de la toiture, cadre maintenu en place par une série de boulons et scellé sous pression à la colle "epoxy".

La seconde, fort brève, consiste dans la coupe de ladite dalle de béton, à l'aide de forets à pointe de diamant et d'une scie circulaire à haut rendement. Découpée "comme du beurre" à ce qu'il paraît, cette dalle est ensuite enlevée par une grue géante. De se féliciter M. Vézina, tout le processus s'est bien déroulé jusqu'à maintenant, sans qu'aucun dommage n'ait été constaté à la structure du Colisée.

## Les aléas de la rénovation

Agée de trente ans, la structure

originale de l'amphithéâtre n'est par ailleurs pas sans causer quelques maux de tête aux responsables de la sécurité, sur les lieux. Comme l'expliquait au SOLEIL M. Vézina, il est en effet toujours plus malaisé de travailler à même un vieux bâtiment — qui doit de surcroît être partiellement démoli — que sur un chantier tout neuf.

Heureusement, se félicite-t-il, le chantier du Colisée — le plus important de la région à l'heure actuelle, avec celui du complexe Saint-Amable — se révèle être particulièrement sécuritaire. Ainsi, un seul accident majeur s'y est jusqu'à maintenant produit, un exploit peu commun compte tenu du type de travaux effectués. Car, de toute évidence, promener à bout de grue des poutres d'acier épaisses de cinq pieds et pesant dans les 12 tonnes a certes de quoi faire frémir le non initié. Tout comme le fait la promenade, morceaux de bois à la main, sur une toiture fraîchement goudronnée, à 100 pieds au-dessus du sol.

# Le vieux "palais des sports" a trente ans

15 mars 1949: le vieux Colisée de Québec est la proie des flammes. Du jour au lendemain, les deux équipes de hockey locales, les As et les Citadelles, se retrouvent sans domicile: il faut reconstruire. On le fera, en plus grand et en plus moderne que tout ce qui s'était vu jusqu'alors.

Les cendres du vieil amphithéâtre encore chaudes, l'administration municipale du temps, dirigée par le maire Lucien Borne, mandate en effet le directeur général de l'exposition provinciale M. Emery Boucher, pour aller voir ce qui se fait de mieux dans le genre aux États-Unis.

M. Boucher en revient avec une préférence marquée pour le stade de Hershey, une structure conçue par les ingénieurs de la firme Roberts & Schaefer, selon le principe du voile de béton. Le concept retenu, les plans commandés, le chantier de ce qu'on appelait encore le "nouveau palais des sports" de Québec va s'activer au début de l'été 1949.

Confiée à la firme A. Deslauriers et Fils Ltée, la construction de

l'immeuble de 12.000 places mobilières, huit mois durant près de 500 travailleurs. Elle se fera selon une procédure encore inédite au Canada pour un édifice de cette taille, pesant 75 millions de livres et nécessitant la coulée de 14.500 verges cubes de béton.

Première étape, en cet été de 1949: le creusage des fondations et la coulée de structures en forme de "A", qui supporteront le toit. Suit immédiatement la construction d'une armature géante, toute en bois, sur laquelle sera coulée la toiture de béton faite de six dalles longues de 240 pieds chacune. Montée sur rails, cette armature sera déplacée six fois et mise en place à l'aide de 300 vérins mécaniques, actionnés manuellement.

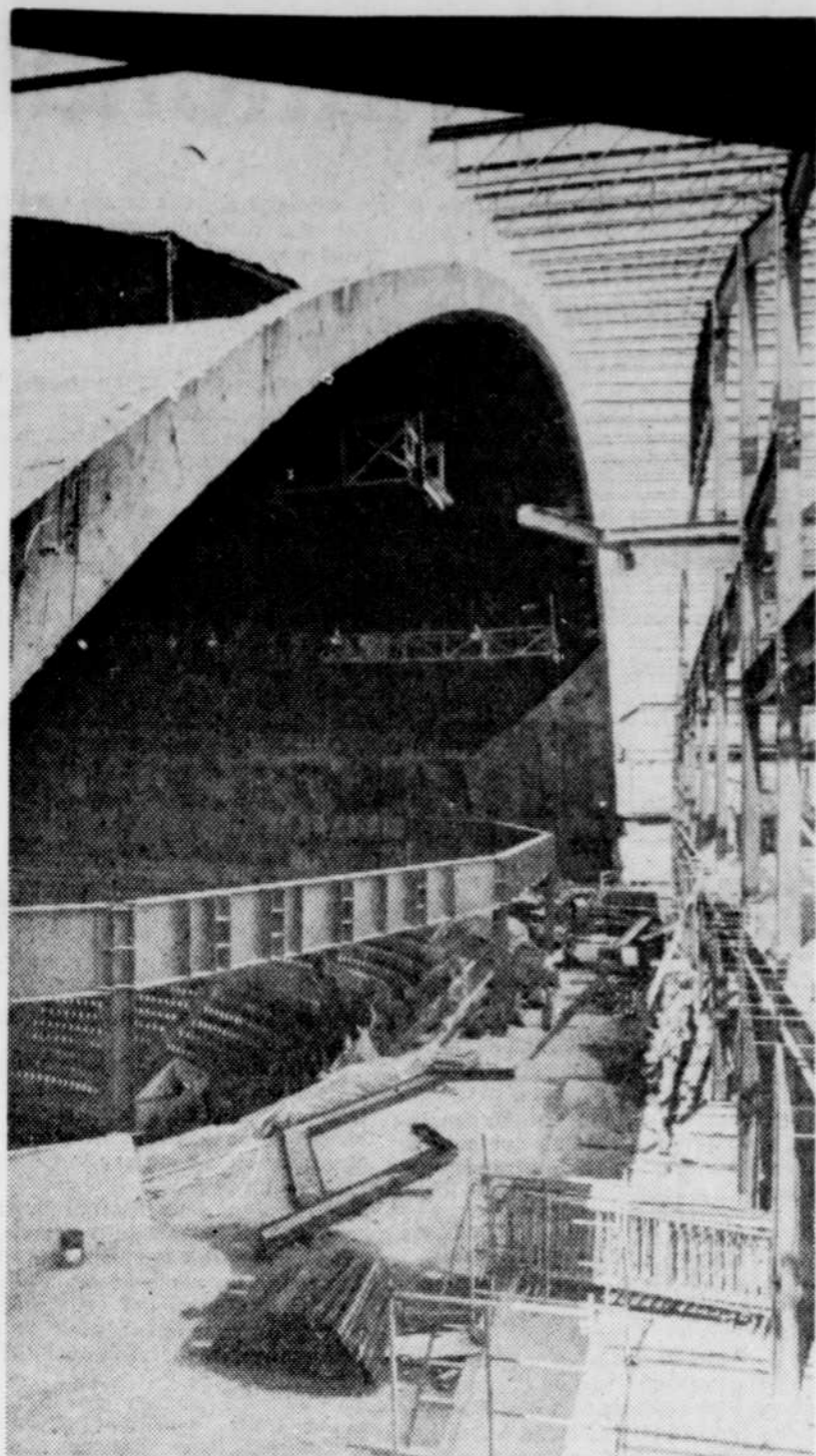
Recouverte de contreplaqué, l'armature doit en effet être abaissée après chaque coulée — menée d'un seul trait et à la petite brouette, s'il vous plaît — puis être traînée 60 pieds plus loin, avant d'être à nouveau élevée, grâce aux vérins, jusqu'à la hauteur souhaitée.

Terminée à l'automne, la cons-

truction de la superstructure est suivie de l'aménagement des gradins, eux aussi tout en béton. Cet usage de béton à profusion s'explique d'ailleurs par le caractère ignifuge que l'administration du temps avait voulu donner à sa nouvelle propriété, de manière à éviter une répétition de l'incendie de mars 1949.

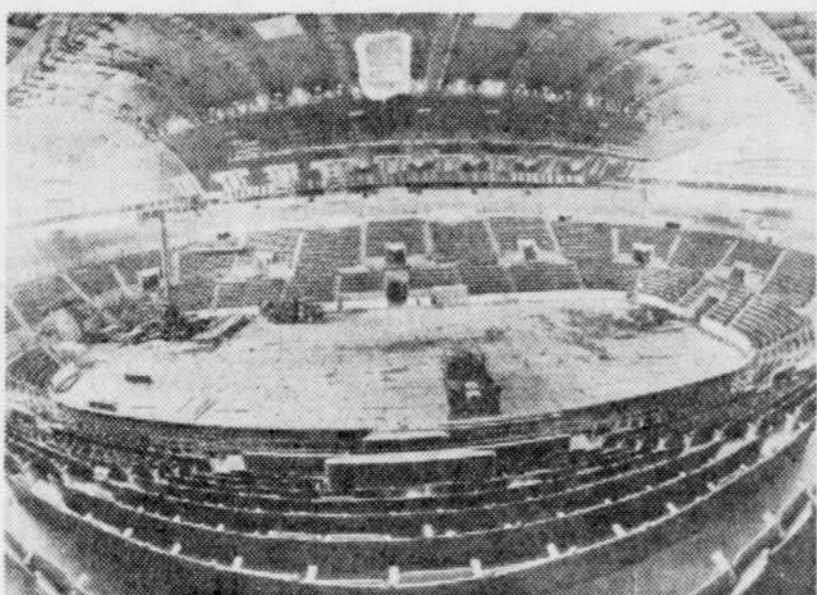
Mené à un rythme infernal, durant tout l'automne de 1949, le parachèvement de ce qui allait devenir le "Colisée de Jean Bélieu" s'est poursuivi jusqu'à l'été de 1950, il y a exactement trente ans. Ce qui n'avait toutefois pas empêché les amateurs de s'y engouffrer dès le 20 décembre 1949, à plus de 18.000 dans un stade encore sans fauteuils, sans salles de bains, sans ventilation et sans restaurants...

Erigé et devenu utilisable à peine huit mois après la ruine de son prédécesseur, le Colisée de Québec avait nécessité des investissements totaux de \$4 millions, deux fois ce que l'administration Borne avait espéré payer au départ.



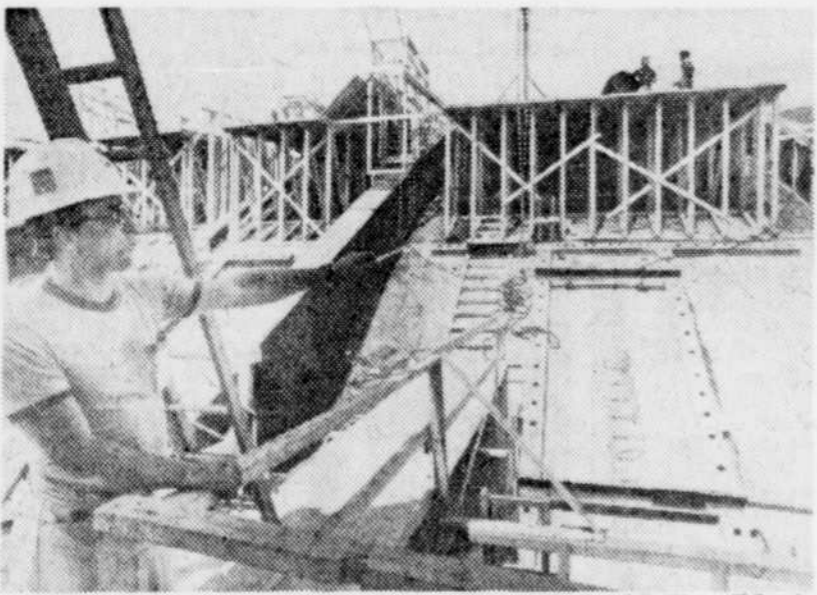
Le Soleil, Clément Thibault

Structure de béton, la vieille partie du Colisée sera complètement enchâssée dans une nouvelle enveloppe d'acier et de tôle émaillée.



Le Soleil, Clément Thibault

L'état actuel des travaux, à l'intérieur de l'immeuble. Aux deux extrémités, des trous béants où seront installées trente-deux nouvelles rangées de sièges.

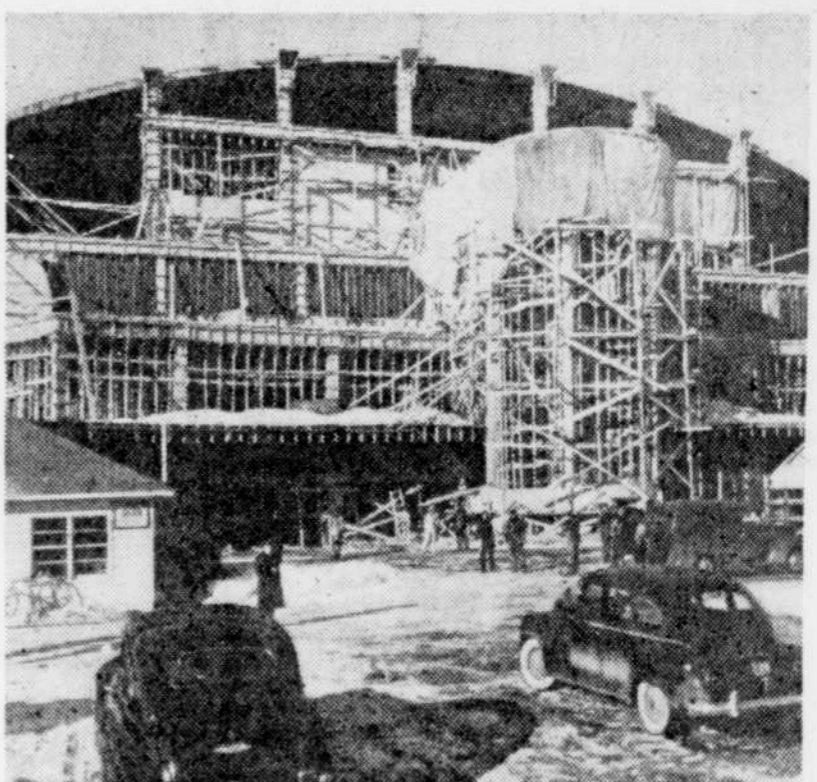


Le Soleil, Clément Thibault

M. Michel Vézina pointant la première des 22 ouvertures à être pratiquées dans la toiture du Colisée.



Sur le chantier de 1949, le béton du toit est coulé en une seule opération, par-dessus un treillis de tiges métalliques.



Décembre 1949. L'édifice à demi complété, où les As de Québec joueront leur match inaugural, à la fin du mois.

## La présidente Sauvé confond députés et circonscriptions

OTTAWA (d'après CP) — Quelques jours après avoir affirmé connaître les noms des 281 députés de la Chambre des communes, la présidente Jeanne Sauvé a commis une nouvelle erreur hier.

Quand Mme Sauvé a nommé le député de Fundy-Royal, Howard Crosby s'est levé pour faire remarquer que sa circonscription était Halifax-Ouest. Les députés

de tous les partis, en particulier ceux d'arrière-ban, se plaignent fréquemment des trous de mémoire de la présidente.

**LIQUIDATION TOTALE**  
Rodier Paris  
Vêtements  
**PLACE QUEBEC**  
Tél.: 522-5869

### LES ECLAIRS DES SAULES

Le corps de musique Les Eclairs des Saules fête cette année son 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation. A cette occasion, on demande à tous ceux et celles qui en ont fait partie et qui n'ont pas encore communiqué avec nous de le faire le plus tôt possible.

Tél.: 872-1716 - 871-4844 - 871-7057

**graphisme d'édition**

Le studio Graphème sait faire parler les images, les textes, les mises en page, les images imprimées ou projetées. Le studio Graphème sait persuader. Bel et bien.

**STUDIO GRAPHÈME**  
437 EST, GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC G1R 2J5, (418) 647-2730

## le prix de L'HUILE ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre  
Informez-vous: **GUILLLOT**  
661-9211



## L'été maximum au prix minimum

Ensemble pour le jardin, laqué blanc \$219.

**zip** le prêt-à-apporter du meuble design  
international  
Angle boulevard Hamel et Henri IV tél. 871 2221

# L' "O Canada" devient notre hymne national

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — L' "O Canada" deviendra officiellement l'hymne national du Canada, le 1er juillet, jour du 113e anniversaire de la Confédération.

Les Communes, à l'unanimité, se sont entendues hier pour accélérer l'adoption du projet de loi C-36, de manière à permettre la tenue d'une cérémonie sur la colline parlementaire à Ottawa, mardi prochain, à l'occasion de laquelle le gouverneur général, M. Edward Schreyer, proclamera l'entrée en vigueur de la législation faisant de l' "O Canada" l'hymne national.

Les Canadiens, d'un océan à l'autre, ont été invités à laisser tomber

leurs activités et à entonner l' "O Canada" à midi juste le 1er juillet.

La législation adoptée hier retient la version Française intégrale de l' "O Canada", musique de Calixa Lavallée et paroles du juge Basile Routhier, qui a été jouée pour la première fois le 24 juin 1880 à Québec.

En langue anglaise, c'est une version légèrement modifiée du juge Robert Stanley Weir, composée à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Québec, en 1908, qui figurera dans les statuts canadiens.

**Rattraper l'histoire**

Au terme d'un court débat en

Chambre, hier, les députés présents ont entonné en chœur, dans les deux langues, l' "O Canada".

Le parrain du projet de loi, le secrétaire d'Etat, M. Francis Fox, a déclaré que le Parlement se devait de "rattraper l'histoire et accorder un statut légal à ce qui est une tradition déjà très bien enracinée dans nos coeurs".

Depuis 1962, pas moins de quatorze projets de loi se rapportant à l'hymne national ont été présentés aux Communes soit par le gouvernement, soit par des députés, mais aucun n'a jamais été adopté.

Du côté des conservateurs, le

député de Simcoe-sud, M. Ron Stewart, a déclaré qu'un hymne national est l'expression de l'essence même de la ferveur patriotique d'un peuple et que la proclamation de l' "O Canada" avait une signification symbolique qui contribuera sans doute à la cause de l'unité nationale.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a rappelé pour sa part qu'en adoptant officiellement l' "O Canada", les Communes donnaient suite à une motion unanime votée le 21 mai dernier, au lendemain du référendum québécois.

M. Broadbent a dit qu'il était

"symboliquement important" que l'hymne national du Canada ait été composé par un Québécois.

**Réserve de Broadbent**

Toutefois, M. Broadbent a exprimé des réserves quant à certaines expressions de la version anglaise de l' "O Canada", qui, a-t-il dit, devraient être modifiées.

Le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, a déclaré à cet égard que le gouvernement accepterait de considérer les initiatives individuelles des députés pour apporter les modifications appropriées aux paroles en langue anglaise.

Le leader néo-démocrate a souligné plus particulièrement que se référer au Canada comme à "notre foyer, notre terre natale" (Our home and native land) pouvait exclure les immigrants devenus citoyens.

De plus, a-t-il dit, il faudrait éliminer le caractère "sexiste" du vers selon lequel "le Canada doit inspirer un véritable amour patriotique à tous ses fils" (True patriot love in all thy sons command).

Le gouvernement a aussi présenté un autre projet de loi visant à changer le nom de la fête du 1er juillet de Jour de la Confédération en celui de Jour du Canada.

## Développement des ressources hydro-électriques

# L'Est accepte de rediscuter la proposition américaine

VARGENNES, Vermont (d'après PC et UPC) — La huitième conférence des premiers ministres des provinces

de l'Est du Canada et des gouverneurs américains de six Etats de la Nouvelle-Angleterre a pris fin, hier, par l'adop-

tion unanime d'une résolution relative au projet de développement accéléré des ressources hydro-électriques cana-

diennes à l'aide de fonds provenant des Etats-Unis.

Selon cette résolution, une première rencontre aura lieu d'ici 30 jours entre des représentants du Québec et de la Nouvelle-Angleterre pour étudier de quelle façon les deux régions peuvent en arriver à conclure des transactions, sur une plus haute échelle, en ce qui concerne l'énergie électrique.

Puis, d'ici 90 jours, les responsables de ce secteur tiendront des séances de "négociations intenses" à propos de l'exportation de l'électricité du Québec vers ces Etats américains.

La résolution a été entérinée par les cinq premiers ministres de l'Est du Canada et les quatre gouverneurs présents à la dernière séance de cette conférence de trois jours. Le gouverneur du Massachusetts, Edward King, qui avait pris part aux réunions précédentes, était absent, tandis que le gouverneur du Connecticut, Mme Ella Grasso, n'a pas participé à cette conférence à cause de la maladie.

**Immatriculation**

Dès 1981, les véhicules commerciaux qui font affaires en Nouvelle-Angleterre ou dans l'Est du Canada pourraient n'avoir besoin que d'une plaque d'immatriculation — celle de leur province ou Etat d'origine.

Ce principe de la réciprocité de l'immatriculation sur les 11 territoires

(cinq provinces de l'Est du Canada et six Etats de la Nouvelle-Angleterre), a été accepté, hier, par les participants à cette huitième conférence.

Ils ont donné mandat à un comité de préparer une entente qui pourra être approuvée lors de leur prochaine rencontre à Terre-Neuve, en juin 1981.

Actuellement, les véhicules commerciaux faisant affaires dans plusieurs provinces ou Etats doivent se procurer des plaques d'immatriculation de chacun des territoires qu'ils desservent.

Le système actuel a toujours fait l'objet de critique, surtout des camionneurs, à cause de sa complexité et des coûts élevés qu'il engendre.

**Tourisme**

D'autre part, les gouverneurs et les premiers ministres ont profité de leur rencontre annuelle pour créer une Fondation internationale pour la promotion du tourisme dans le Nord-Est de l'Amérique.

La création de cette fondation résulte d'une enquête menée par la firme de consultants McCann-Erickson.

Selon cette enquête, il faut diriger vers Montréal, Boston et Halifax une partie de la masse des touristes européens qui arrivent annuellement à New York.

Selon les chiffres de McCann-Erickson, ces touristes proviennent surtout de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, tous pays où la monnaie a connu une hausse de valeur par

rapport aux dollars canadiens et américains.

La publicité touristique pourrait mettre l'accent sur les traits caractéristiques susceptibles d'attirer les touristes européens en Amérique du Nord, et notamment sur le caractère français du Québec.

D'après les chiffres fournis par le ministre québécois du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, le nombre des touristes européens a augmenté de 13 pour 100 au Québec pour les premiers mois de cette année, comparativement à 1979.

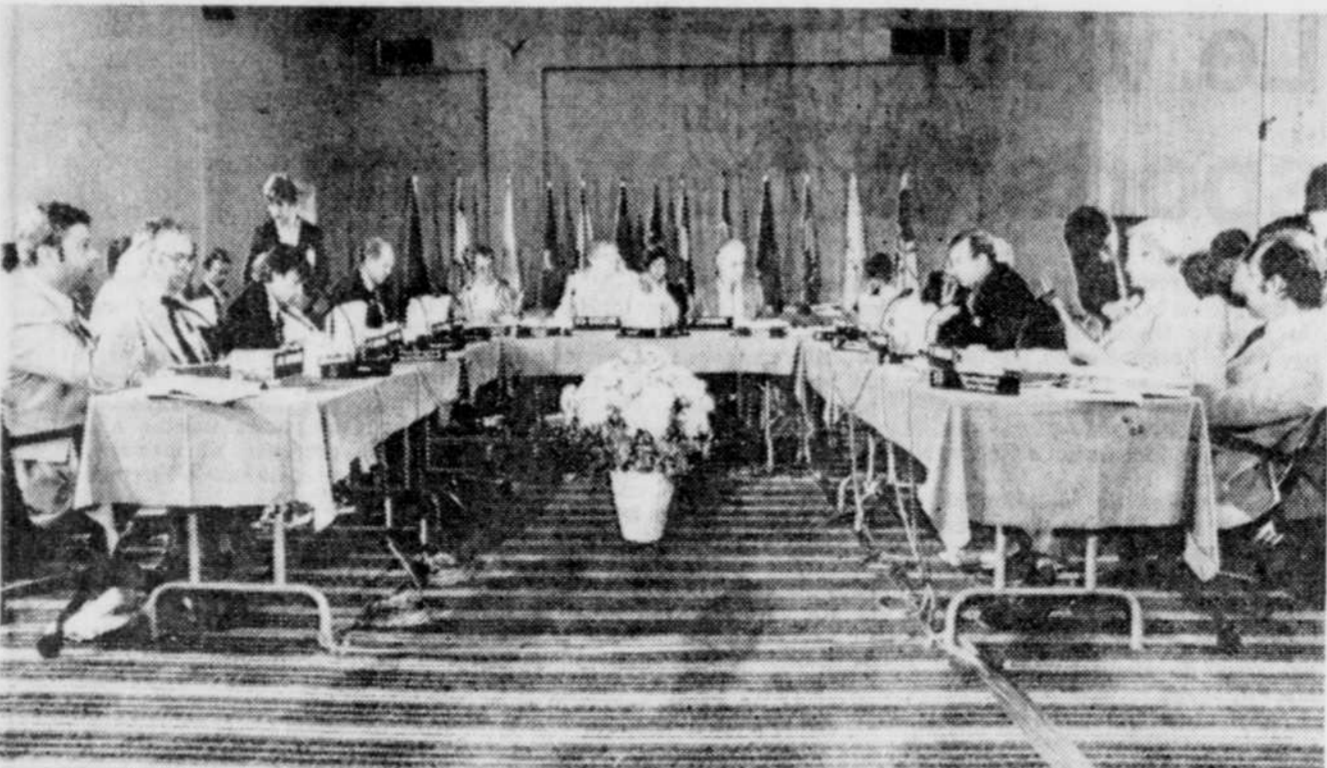
**Taquineries**

Les traits d'esprit ont fusé, hier, à la clôture de la conférence.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, a invité ses collègues à célébrer à Halifax le 375e anniversaire de l'arrivée des Acadiens. M. René Lévesque a immédiatement demandé quand serait célébré l'anniversaire de leur déportation.

Plus tard, c'était au tour de M. Lévesque de se faire taquiner. Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a signalé que 1987 marquerait le 500e anniversaire de la découverte de Terre-Neuve par Cabot. Mais ce n'est qu'hier, a-t-il dit, que M. Lévesque a redécouvert Terre-Neuve.

L'an prochain, les six gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres de l'Est du Canada se rencontreront à Saint-Jean, Terre-Neuve.



**DECO STORE**

QUEBEC ENR.

- Le plus grand choix de modèles et de couleurs
- Stores de fenêtres verticaux et horizontaux de toutes marques.
- Vente et installation
- Venez nous rendre visite

2501 MAUFILS, QUEBEC 667-4560

La dernière séance de la conférence de trois jours des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs américains de six Etats de la Nouvelle-Angleterre s'est déroulée à l'hôtel de ville de Basin Harbor, au Vermont.

**REVENEZ A LA MODE**

FAITES TRANSFORMER vos complets...

SPECIALITE: MODIFICATIONS DE

- REVERS
- PANTALONS
- CRAVATES, etc.
- CUIR ET SUEDE

**ATELIER DU TAILLEUR**

Place Laurier, 2e étage

651-9729

LA **CLINIQUE BELLEMARE** ENR.

SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD

350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411

## Gazoduc: le projet est débloqué aux Etats-Unis

WASHINGTON (PC) — Le Congrès a agi rapidement hier pour se rendre à la

requête canadienne de s'engager à appuyer le projet de gazoduc de l'Alaska, ce qui permettra peut-être d'en commencer la construction cet été.

Le Sénat a approuvé une

résolution présentée par le sénateur Henry Jackson (Dém.-Wash.) proclamant l'appui du Congrès au projet de \$20 milliards pour livrer le gaz naturel de l'Alaska aux Etats-Unis par le Canada et la Chambre des représentants doit faire de même lundi.

De part et d'autre, suivant les négociations antérieures, cela suffit pour que l'on travaille cet été à la première étape du projet, soit la construction de la partie canadienne du gazoduc pour exporter le gaz naturel de l'Alaska à un prix préférentiel afin de favoriser le financement de toute l'entreprise.

La délégation canadienne, dirigée par le sénateur Horace Andrew ("Bud") Olson, ministre responsable de l'Agence du gazoduc, est retournée à Ottawa.

Il reste maintenant au gouvernement canadien d'approuver le projet avant le 15 juillet, sans quoi Foothills Pipe Line (Yukon) pourrait remettre à l'an prochain, et peut-être à plus tard, les premiers travaux.

Le projet est déjà en retard de deux ans et son coût a doublé depuis l'évaluation originelle de \$10 milliards.

**A VENDRE: RESIDENCE EXCEPTIONNELLE TOUT PRES DE QUEBEC**

LA RESIDENCE: 75x32 - LE GARAGE: 60x30  
LE TERRAIN: 100.000 P.C.

LA SITUATION: BORD DU LAC ETCHEMIN  
AMENAGEMENT GENERAL: TOUT Y EST DANS UN RAYON DE 8 KM. SKI, GOLF, PECHE, CHASSE, TENNIS

Il serait difficile de vous décrire en quelques lignes cette magnifique propriété, mais sur un simple appel, nous nous ferons un plaisir de vous fournir tous les détails.

Du propriétaire: (418) 663-7501, 526-7418

**UN EXCELLENT ABRI FISCAL**

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPOTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (réglement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

**L'été maximum au prix minimum**

Chaises empilables pour le jardin

**\$39.95** chacune  
Cousin de siège compris

4 chaises pour **\$145.**

**zip** international

le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV  
tel 871 2221

**STOP**

Ceux qui ont de l'oreille... exigent Harman Kardon

Le magnétophone à cassettes 2500 fait partie de la série Harman Kardon, dont les normes de conception, réalisation et vérification sont bien au-delà des notions conventionnelles de distortion et divers facteurs qui font qu'un appareil produit un rendement supérieur aux autres. Les magnétophones à cassettes Harman Kardon sont les plus précis jamais fabriqués dans le domaine de la musique.

- Tête d'enregistrement lecture Permalloy
- Décalibres jumelés à lecture de crête enregistrement/lecture
- Expansion de la courbe de réponse graduée de -20 dB à +5dB
- Système de réduction de bruit Dolby® à circuit intégré

**FERMÉ LE SAMEDI TOUT L'ÉTÉ**

**DÉMÉNAGÉ À**

**rotac**

2873, chemin Ste-Foy  
Ste-Foy - 653-7768

Service autorisé Harman Kardon, Denon, B & W, Tannoy, Quad.

**L'ENCOIGNEURE**

1360, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette G2E 3A6 - 871-3121

**Le Bahutier**

**TABLE ROTIN**

54" x 24" p x 15" h **\$395**

Aussi disponibles: Bibliothèque, Table d'angle, Table console

Collection complète de plus de 200 meubles fabriqués selon le goût d'authenticité culturelle des artisans signés en montre au magasin. Dépliant illustrant une partie de cette collection disponible gratuitement sur demande postale. Livraison gratuite par toute la province. Salons contemporains, luminaires, lits de liton massif, carpettes, accessoires décoratifs, portes intérieures et extérieures fabriquées sur mesure. Décorateur-ensemblier à votre service.



Patience

Un policier municipal de London en Ontario tente de calmer un jeune homme qui menaçait de se tuer avec un couteau après une chasse à l'homme dans les rues de cette ville hier. Il s'est tailladé les poignets lorsque le policier a voulu s'approcher.

## Choquette prêt à revenir

MONTREAL (PC) — Trente libéraux d'Outremont ont soutenu qu'ils appuyeront l'ancien ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, s'il se présente à l'élection complémentaire devant se tenir dans ce comté montréalais. Quatre élections partielles auront lieu au total, probablement cet automne. Ces libéraux ont mis sur

un pied un comité, avec l'aval de M. Choquette, destiné à faire campagne pour l'ancien ministre. "Si je suis assuré que

les habitants d'Outremont me veulent et m'acceptent, je serai alors candidat", devait-il d'ailleurs déclarer.

## Ecole Saint-Dominique Pas de décision avant mercredi

L'audience de la cour supérieure de Québec sur la requête en injonction présentée par le comité des parents de l'école Saint-Dominique, visant à empêcher la fermeture de cette institution par la CECQ, se poursuivra mercredi.

Les deux parties présenteront alors leur plaidoirie respective devant le juge Pierre Côté et les intéressés sauront alors si le président du tribunal prendra la cause en délibéré ou rendra jugement sur le banc.

"En attendant, l'école reste ouverte", indiquait hier un porte-parole du groupe des parents, M. Roland Stafford.

Les procureurs des deux parties ont complété hier leur preuve dans cette cause qui pourrait créer un précédent dans l'histoire juridique et scolaire au Québec. Pour la première fois, des parents ont eu recours aux tribunaux

pour empêcher la fermeture de leur école.

L'école Saint-Dominique, située sur la rue Bourlama-

que, accueille quelque 200 enfants du niveau primaire. La Commission des écoles catholiques de Québec a prévu de fermer définitivement

cette école lundi le 30 juin, alléguant la faible clientèle dans le secteur.

Une trentaine de parents membres du comité d'école

Saint-Dominique ont endossé la requête en injonction interlocutoire débattue en leur nom par l'étude Dupont, Roy, Gingras et Brière.

## Dérailement à Saint-Arsène

La voie ferrée longeant le fleuve Saint-Laurent entre Rivière-du-Loup et les Maritimes est inutilisable, depuis hier matin, par suite du déraillement d'un convoi de marchandises du Canadien National survenu à Saint-Arsène à l'est de Rivière-du-Loup.

Les trains de passagers et de fret sont déviés vers Edmundston au Nouveau-Brunswick, au lieu de suivre la ligne de chemin de fer principale passant par Mont-Joli.

Le déraillement s'est pro-

duit tôt hier matin près de Rivière-du-Loup, endommageant les rails sur plusieurs mètres de distance. Un porte-parole du CN, M. Jean-Guy Brodeur, précisait à la Presse canadienne que 18 wagons, dont quelques-uns vides et d'autres remplis de marchandises générales, se sont tamponnés dans le déraillement survenu près du petit village de Saint-Arsène.

Personne n'a été blessé dans l'accident ferroviaire, qui n'a pas non plus, entraîné des inconvénients dangereux pour l'environnement et la population.

On prévoyait pouvoir réparer les dégâts pour aujourd'hui et rétablir la circulation normale des convois.

### Inde: 15 morts

NEW DELHI (AFP) — Au moins quinze personnes ont été tuées dans un glissement de terrain survenu dans la région de l'Uttar Kash, dans l'Etat de l'Uttar Pra-

desh, nord de l'Inde, a annoncé l'agence d'information indienne PTI.

Les responsables des secours sont occupés à dégager les corps, a précisé l'agence.

LA MAISON



**MAISONNEC**  
(418) 839-6707  
(418) 872-4710  
(418) 338-4521

Épreuves-couleurs ou diapos voulez-vous le meilleur labo?

C'est un cas de **limocolor**

Obtenez l'adresse du dépositaire Limocolor le plus près de chez vous en téléphonant à Limocolor aux Galeries Duplessis à 653-1132.

# Canada

## Pourquoi vivez-vous ici?

Vous êtes peut-être né ici. Peut-être pas.

Mais vous vivez ici parce que vos ancêtres ou vous-même avez été attirés par le Canada en raison de ce qu'il peut offrir à chacun.

Un pays où les gens vivent libres et peuvent exprimer leurs opinions. Un pays qui offre de grandes opportunités. Mais surtout, un pays qui accueille et respecte les gens de toutes races, religions, croyances et couleurs — un pays d'une grande diversité culturelle.

C'est pour cela que vous vivez ici. C'est aussi pour cela que votre voisin vit ici.

Et c'est pour cela que vous êtes canadien.

Multiculturalisme

**Canada**

L'honorable Jim Fleming  
Ministre d'Etat  
Multiculturalisme

Honorable Jim Fleming  
Minister of State  
Multiculturalism

LES  
**EMBELLISSEMENTS**  
**PAYSAGERS C.E.R. INC.**  
**524-8070**

...vous offrent leurs services!

- Traitement chimique contre les insectes et les maladies.
- Emondage et abattage.
- Evaluation gratuite.

91, Dorchester  
sud, #4296  
Québec,  
GIK 5Y5



### Pensée du jour

"Tout l'art du politicien est de tenir son séneux sans tenir sa parole."

RESTAURANT  
**LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

**TERRE A GAZON**  
PREPAREE

TERRE A JARDIN  
TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Manderley

**626-2930**  
Pépinière Bourbeau

## CERAMIQUE DECOR

4220, 3e AVENUE OUEST - 627-0122

IMPORTATEUR  
DISTRIBUTEUR  
Place Laurier  
653-2903



### CERAMIQUE DECOR est heureux de vous annoncer la grande nouvelle!

Nous produisons maintenant dans nos ateliers les motifs de votre choix pour céramique, accessoires, lavabos, cendriers, etc. Des salles de bains très personnelles, que vous commanderez et qui vous seront livrées dans un délai maximal de 15 jours. Venez voir notre équipement pour la cuisson à haute température. Au-delà de 800 modèles de céramique en magasin et plus de 50 modèles sur commande.

**Bains-tourbillons - douches - lavabos - robinets - accessoires - etc.**

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
**Jacques-G. Francoeur**  
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
**Claude Beauchamp**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**  
Directeur de l'information:  
**Claude Masson**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**  
Directeur de l'édition:  
**Marcel Pépín**

## Hydro-Québec, Terre-Neuve et les USA

En 1979, Hydro-Québec comptait 17,880 employés permanents et près de 5,000 employés temporaires, cependant que sa filiale, la Société d'énergie de la baie James et les sous-traitants au service de cette dernière fournissaient de l'emploi à 17,000 personnes. Avec un actif de plus de \$15 milliards, Hydro-Québec s'est hissée au premier rang des entreprises de services publics au pays. De nouveaux débouchés du côté américain ont permis de porter à \$221 millions les revenus provenant de la vente d'électricité hors frontière, ce qui facilite le financement des gigantesques travaux prévus par Hydro.

En donnant le feu vert pour l'aménagement d'une autre partie du vaste projet de la baie James, Hydro prévoit injecter plusieurs autres milliards dans le Nord-Ouest québécois et fournir de l'emploi à quelque 14,000 travailleurs sur ses chantiers isolés au cours de la prochaine décennie.

Durant la seule année 1979, Hydro a investi près de \$3 milliards pour mener à bien ses projets d'aménagement hydro-électrique et de transport d'électricité vers le sud de la province, fournissant ainsi des milliers d'emplois à des entreprises de toutes sortes qui fabriquent le matériel requis ou fournissent les services de soutien.

Ce bref tableau illustre l'importance grandissante que prennent cette entreprise et

ses filiales dans l'économie québécoise et justifie l'intérêt accru qu'y portent aussi bien les gouvernements du Québec et du Canada que ceux des provinces limitrophes et des Etats américains voisins, intérêt que viennent de manifester une fois de plus les gouvernements des Etats de Nouvelle-Angleterre, fort intéressés à acheter tout surplus d'électricité disponible.

La performance d'Hydro-Québec fait d'autant plus l'envie du monde de l'énergie que l'entreprise a réussi à hausser ses profits nets, assumant ainsi près du quart du financement de ses investissements, tout en maintenant ses tarifs au plus bas niveau en Amérique du Nord. Comme les investissements prévus en 1980 seront au moins aussi élevés que l'an dernier et que d'ambitieux projets sont en route, le rôle d'Hydro comme moteur de l'économie québécoise paraît assuré pour plusieurs années encore.

Cette perspective est enrichie par la possibilité de doubler la puissance du réseau, même si seulement 12,000 mégawatts sont jugés économiquement aménageables sur les 25,000 qui sont répertoriés mais non encore exploités.

On comprend mieux dans ce contexte l'appétit manifesté par les Américains pour hâter l'aménagement des rivières disponibles et bâtir au plus tôt des lignes de transmission vers le Nord-Est américain, tandis que les

Québécois voient déjà des milliers d'emplois assurés.

Pour que ce projet, qu'on évalue en gros à \$45 milliards, puisse se concrétiser, il faut d'abord régler le différend avec Terre-Neuve et surtout intégrer la participation d'Hydro-Québec à une politique canadienne de l'énergie. Sur ces deux fronts, les difficultés s'accumulent.

Terre-Neuve veut récuser un contrat qui n'expirera que dans 61 ans grâce auquel Hydro-Québec achète à un coût fort modeste de l'électricité qu'elle revend à ses usagers beaucoup plus cher, ce qui lui permet d'arrondir ses revenus nets, tout en maintenant des tarifs peu élevés pour sa clientèle québécoise.

Terre-Neuve estime que ce contrat, conclu avant la montée des coûts de l'énergie, est nettement injuste et devrait faire l'objet d'une révision. En toute équité, le gouvernement de Québec devrait se montrer plus souple à l'endroit de sa voisine. Il est anormal en effet que Terre-Neuve alimente les Québécois à si bon marché. Ce contentieux devrait faire l'objet d'un compromis honorable, tant dans l'intérêt de Terre-Neuve que dans celui du Québec, dont le rôle de tête de pont de l'Est du pays ne peut que s'accroître à mesure que l'activité économique se déplace vers l'Ouest.

Mais avant même de songer à l'exportation massive d'électricité aux Etats-Unis, il

s'impose de bien desservir le marché canadien. Les provinces maritimes, aux prises avec une grave crise énergétique, constituent un marché plus normal pour Hydro-Québec, à la condition que le gouvernement fédéral précise une politique énergétique dont le coût serait également partagé par tous les Canadiens.

Jusqu'ici, Ottawa subventionne grassement la recherche de pétrole et de gaz dans les régions éloignées de l'Ouest et du Nord, mais ne finance pas les nouveaux investissements reliés à l'hydro-électricité. Il est normal que le Québec soit intéressé à desservir un marché plus lucratif, mais il n'est pas normal qu'un produit canadien soit plus accessible aux Américains qu'aux provinces de l'Atlantique. Cette anomalie doit être examinée de plus près, avant d'amorcer des négociations avec la Nouvelle-Angleterre.

L'intérêt du Québec commande qu'une solution équitable dans le conflit avec Terre-Neuve intervienne au plus tôt, de même qu'il s'impose que le Québec collabore avec les autres gouvernements, y compris Ottawa, pour desservir l'Est du pays avant le Nord-Est américain. Terre-Neuve a raison de garder ses rivières pour elle, même inexploitées, tant que Québec ne commencera pas à négocier sérieusement.

Marcel PÉPIN

## Enquête à Belmoral

Le jour même des obsèques de deux des huit mineurs emprisonnés dans la mine effondrée Belmoral, à Val-d'Or, le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, annonçait l'institution d'une enquête publique devant faire toute la lumière sur cette tragédie.

Trop de choses bizarres ont été portées au compte de la compagnie minière et du gouvernement quant à la sécurité de la mine. Une seule enquête du coroner ne peut donc tout embrasser. Mais comme on ne connaîtra pas avant quelques jours le mandat précis et la composition d'une commission d'enquête élargie, il est difficile à ce stade-ci de juger dans quelle mesure le gouvernement veut effectivement que toute la vérité jaillisse d'une telle tragédie.

Il apparaît un peu court de limiter son champ de manoeuvre à la mine Belmoral même si l'effondrement du 20 mai est plus spectaculaire et funeste. Idéalement, l'enquête devrait circonscrire toute la problématique de la sécurité dans l'ensemble du secteur minier. Depuis 1926, on y dénombre pas moins de 600 pertes de vie au Québec sans compter les coûts sociaux et humains énormes des maladies industrielles. Une enquête exclusive à Belmoral nierait cette réalité plus fondamentale encore.

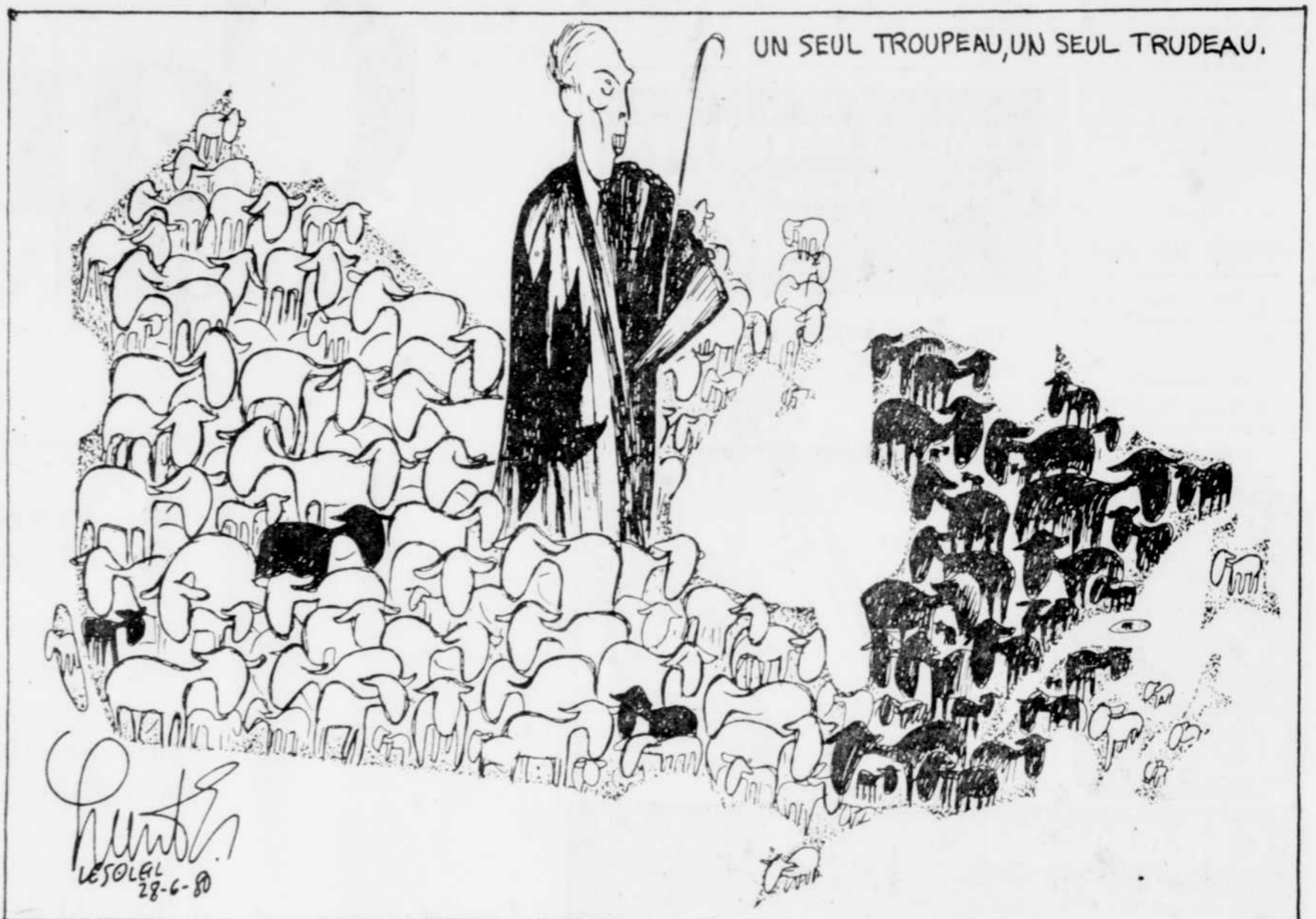
Par contre, cette tragédie sur-

vient dans une conjoncture particulière. Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail (CAT) pour 1979 rapporte un accroissement deux fois moindre que l'année précédente des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le président Robert Sauvé affirme que si une telle tendance à la baisse persiste dans les années futures le Québec pourrait en arriver à un indice de croissance zéro à ce chapitre.

Plusieurs spécialistes et observateurs déplorent que le cas Belmoral ait à lui seul sérieusement entaché l'image plus sécuritaire que l'industrie minière se donne depuis quelques années. Entre-temps il appert que cette industrie qui a connu une année record en 1979 s'achemine vers le creux de la vague en 1980, par suite de la récession américaine. Ce tableau s'assombrit encore par la crainte d'une pénurie de mineurs qualifiés, d'ici les prochaines années.

Une commission d'enquête mise sur pied dans un tel contexte n'aura pas la tâche facile. Son dilemme consistera à disséquer les failles sécuritaires, ce qui ne saurait approuver la main-d'oeuvre, tout en veillant à ne pas tuer l'industrie, ce qui porterait un dur coup à l'économie et donnerait lieu à un malaise social plus grand que celui qu'on veut corriger.

Jacques DUMAIS



## point de vue

### L'économie mondiale au seuil de la dépression

par Roger DEHEM

(collaboration spéciale)

Il peut paraître téméraire de la part d'un économiste de parler de dépression, alors que depuis trente ans il est d'usage d'employer le terme de "récession" pour désigner un faible déclin de l'activité économique pendant une période de six à dix-huit mois. Le terme de stagnation a été souvent employé au cours des dix dernières années pour désigner une croissance très faible. A cause de l'inflation qui l'accompagne, l'on a forgé le néologisme barbare de stagflation.

Le terme de dépression évoque l'effondrement catastrophique de la production, de l'emploi et des prix au cours des années 1930-33. Rien encore ne laisse présager une telle crise pour un avenir proche. Toutefois, la grande majorité des économistes et des hommes politiques semblent faire preuve de trop de complaisance, ou peut-être de stoïcisme, à l'égard des difficultés économiques en voie d'aggravation rapide.

Jusqu'ici le déclin de la production et de l'emploi observé depuis l'hiver ne s'est fait sentir que modérément, sauf dans les centres de production automobile et dans la construction. Il est vrai que le chômage

aux Etats-Unis a monté plus précipitamment que d'habitude. Mais, selon l'opinion générale des spécialistes de la conjoncture, un redressement pourrait être attendu dès le début de l'an prochain.

L'on argue que la récession n'a pas été précédée d'excès spéculatifs dans le stockage de marchandises, et que la baisse des taux d'intérêt devrait déclencher une reprise dans la construction et la demande d'automobiles. Au surplus, l'on semble généralement présumer que les gouvernements, celui de Washington en particulier, réagiront bientôt à la récession en recourant aux stimulants keynésiens habituels, tels que réductions d'impôts, augmentation des dépenses publiques et politique monétaire expansive.

Ce schéma optimiste pourrait se voir bientôt dépassé par les événements. Il laisse dans l'ombre des facteurs importants, dont le poids a été sous-estimé jusqu'ici. Ces facteurs sont de trois ordres: la politique américaine, les priorités économiques des pays européens et du Japon, et le comportement de l'OPEP.

#### La politique américaine

Aux Etats-Unis, la récession a commencé trop tardivement

pour qu'elle puisse être utilisée effectivement dans la campagne électorale présidentielle. Si elle s'était déclarée il y a un an, alors qu'on l'attendait, elle aurait été un enjeu majeur dans le débat électoral. Le président Carter aurait, sans doute, pris quelques mesures spectaculaires pour provoquer un redressement dans les mois qui précèdent l'élection. Il y aurait été acculé par la démagogie de ses adversaires. Si la récession s'était déclarée il y a un an, le taux d'inflation n'aurait pas eu le temps de monter comme il l'a fait au cours de l'hiver, et des mesures draconiennes à cet égard n'auraient pas été de mise.

La prolongation de la prospérité tout au long de 1979, en aggravant l'inflation, a nécessité le freinage brutal du crédit en mars. Elle a surtout hissé l'objectif anti-inflationniste au premier rang des priorités. L'obsession, tout à fait justifiée, de l'inflation explique que l'administration Carter n'envisage pas encore de mesures de relance.

D'ailleurs, si de telles mesures étaient prises actuellement, la psychologie inflationniste risquerait d'être ranimée. De toute manière, de telles mesu-

res n'auraient plus le temps d'influencer l'économie d'ici novembre. Comme le sénateur Kennedy a été pratiquement écarté de la course à la présidence, le candidat Carter n'a plus qu'à compter avec la démagogie keynésienne, la doctrine économique de Ronald Reagan étant d'un autre ordre.

#### Perspectives récessionnistes en Europe et au Japon

Pour appuyer leur espérance d'un redressement économique au début de 1981, certains argumentent de la continuation de la croissance en Europe et au Japon. Ceci devrait avoir un effet expansif sur les exportations nord-américaines devenues fort compétitives depuis deux ans.

S'il est vrai que les économies japonaise et allemande continuent de croître à un rythme satisfaisant, il n'en demeure pas moins qu'elles commencent à donner des signes d'essoufflement. En Allemagne, en particulier, l'industrie automobile est déjà touchée par le déclin de la demande. En outre, les politiques économiques, tant au Japon qu'en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne et ailleurs, sont encore toutes sous le signe du freinage de l'inflation. Les taux d'intérêt y de-

meurent élevés, ce qui devrait avoir des effets récessifs sensibles dès l'automne. Au lieu de compenser la récession américaine, le recul européen et, peut-être, japonais, aura un effet déprimant cumulé sur l'économie mondiale.

#### Le spectre de l'OPEP

La raison principale du pessimisme de nos augures tient au fait qu'il n'est plus permis de raisonner comme avant 1973. Depuis cette date, l'économie mondiale vit sous le spectre du cartel du pétrole. En dépit du ralentissement économique depuis un an, et d'un freinage sensible de la consommation de carburant, le prix du pétrole a plus que doublé depuis l'an passé. Tout dernièrement encore, l'amorce d'un recul sensible de la conjoncture économique mondiale n'a pas empêché l'OPEP de donner un nouveau tour de vis, ce qui figurera davantage les gouvernements des pays industrialisés dans des politiques strictement anti-inflationnistes. Si l'OPEP, dont le surplus de la balance des paiements pour l'année en cours, est évalué à 115 milliards de dollars, transfère une partie de la graisse des pays riches vers de nouvelles ploutocraties, il suce aussi la moelle des pays les plus pauvres qui, pour survi-

vre, n'ont d'autre recours que l'endettement. En alourdissant ainsi les tâches et les risques assumés par le système financier international, la politique de l'OPEP déstabilise l'économie mondiale à plus long terme.

#### Le sommet des Sept à Venise

Face aux signes précurseurs d'une dépression dont on ne peut encore entrevoir le fond ni le terme, les chefs d'Etat des sept pays les plus riches (hors l'OPEP) réunis à Venise n'ont pu que déplorer leur impuissance à court terme face aux menaces externes. Une meilleure prise de conscience de celles-ci devrait renforcer le sens de la solidarité et, par conséquent, prévenir les tendances spontanées au repli sur soi. L'expérience des années fatidiques de l'entre-deux-guerres a démontré, d'une part, à quel point la tentation de l'autarcie peut être forte, et, d'autre part, le caractère illusoire et les conséquences généralement catastrophiques d'une telle attitude. Plus que jamais depuis trente ans, le destin de l'Occident repose sur la volonté de ses membres de respecter les conditions de leur interdépendance, et donc de leur prospérité et de leur liberté.

M. Dehem est professeur à l'Université Laval.

# Chauffard beauceron cité à son procès



par Marcel COLLARD —  
**justice**

# Viol et séquestration lui valent quatre ans

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Le restaurateur Stéphane Zervudis, âgé de 33 ans, de Ville Sainte-Marie de Beauce, a été tenu criminellement responsable de la mort de Dany Perreault, âgée de 17 ans, fille de Claude Perreault, survenu le 21 mai dernier, sur la route Président-Kennedy, près de la demeure de ses parents à Sainte-Marie de Beauce.

Ce verdict a été prononcé, hier après-midi, par le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, au terme d'une enquête qui lui a permis d'entendre 12 témoins, au palais de justice à Saint-Joseph de Beauce.

Il a été mis en preuve devant le coroner Garneau, que la jeune victime circulait en bicyclette sur l'accotement de la route 173 Président-Kennedy en compagnie de son frère Gaby Perreault, dans la soirée du 21 mai, et qu'elle a été heurtée par une automobile dont le conducteur a pris la fuite après l'accident.

L'automobiliste Stéphane Zervudis a finalement été retracé par les policiers de la SQ du poste de Saint-Joseph de Beauce, trois heures et demie plus tard, dans le cadre d'une opération ratissage de tous les secteurs de Sainte-Marie de Beauce. Deux tests d'ivresse ont été effectués par le restaurateur Zervudis démontrant la présence de 160 et 150 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (0.16 et 0.15).

D'après les témoignages, la voiture conduite par Stéphane Zervudis circulait à une vitesse pas normale et peu de temps avant l'impact serait venue près de heurter une pancarte qui se trouvait face au garage de Claude Perreault, soit à une quinzaine de pieds de la route 173, non loin où Dany Perreault a été tuée.

De son côté, Stéphane Zervudis a admis s'être rendu au Blue Moon vers 19h et y avoir consommé deux verres de gin doubles pour quitter les lieux vers 21h. C'est en revenant à son restaurant, comme l'a déclaré Stéphane Zervudis, que l'accident est survenu, mais il ne se rappelle pas ce qui

s'est produit après avoir entendu du bruit.

"Par la suite, dit-il, je me suis rendu à ma résidence, mais je ne peux dire de quelle manière. Ce que je me rappelle, ajouta M. Zervudis, c'est d'avoir fracassé le pare-brise de mon auto avec le tricycle de mon garçon et de m'être rendu à mon restaurant."

Le témoin Zervudis a affirmé ne pas avoir aperçu de bicyclette sur le bord de la route Président-Kennedy et qu'à son retour au restaurant où il a consommé 3 ou 4 verres de boisson.

### Accusation

Hier après-midi, Stéphane Zervudis a comparu devant un juge de paix du district de Beauce, au palais de justice à Saint-Joseph, et a été accusé d'avoir, le ou vers le 21 mai dernier, par négligence criminelle, causé la mort de Dany Perreault, âgée de 17 ans, de Ville Sainte-Marie de Beauce.

Zervudis a été admis à caution et devra comparaitre devant un juge de la cour des sessions de la paix du district de Beauce, le 8 juillet prochain.

### Vol aux parcomètres

Un ancien percepteur de l'argent des parcomètres de la Ville de Québec, Raymond Borgia, 34 ans, du boulevard des Chutes, à Beauport, a été reconnu coupable de complot et du vol de \$6,000, entre les mois d'octobre 1976 et décembre 1977. Le juge André Bilodeau a rendu le jugement, hier matin et il prononcera la sentence le 19 septembre, le même jour fixé pour la continuation du procès d'un complice.

Gilles Prémont, un troisième accusé, a été acquitté par le juge, étant donné que la preuve de la poursuite, assumée par Me Jean Lortie,

n'avait pu le relier aux actes reprochés.

Soupponnant des fuites d'argent, selon la preuve relatée par le juge, les autorités de la ville de Québec confièrent à des policiers la mission de piéger les prévenus, qui étaient alors des employés de la Brinks. Les policiers, juste avant la cueillette, avaient pris l'initiative de compter l'argent de certains parcomètres, découvrant peu après que le contenu des boîtes métalliques utilisées par la compagnie avait été délesté d'une partie des fonds.

### Procès pour tentative de meurtre

Le juge Louis Fortin s'est dit incapable de courir le risque de laisser en liberté, Marc Tremblay, 25 ans, de la rue Michélet, à Québec, et lui a refusé tout cautionnement, hier matin. Tremblay, un chauffeur d'autobus, est accusé de tentative de meurtre sur Mlle Diane Lagacé, le 14 mai 1980. La victime fut atteinte de plusieurs coups de couteau.

Le juge Fortin a déclaré que la preuve avait révélé des faits troublants, comme le fait mis en preuve que Tremblay a frappé Mlle Lagacé une première fois au moment où elle tenait son enfant dans les bras.

Tremblay a été envoyé à son procès en cour supérieure, au terme débutant le 4 août.

### Vol au Petit-ChAMPLAIN

Le juge Louis Fortin a conclu que la poursuite avait soumis une preuve suffisante pour citer Jean Thibault, âgé de 25 ans, à son procès en cour supérieure, pour le vol par effraction et le recel de consoles pour lumières, d'amplificateurs, de magnétophones, de microphones et d'enregistreuses pour une valeur de \$25,000, propriété du

Théâtre culturel le Petit-ChAMPLAIN, rue Petit-ChAMPLAIN, le 12 décembre 1979.

Thibault, un mécanicien est détenu préventivement d'ici le procès suite au refus essuyé auprès du juge Anatole Corrievau pour la remise en liberté, moyennant un cautionnement.

# Belmoral: aide aux familles

**VAL D'OR (D'après PC)** — Les familles de quatre des huit mineurs morts dans les tréfonds de la mine aurifère de Belmoral recevront des allocations gouvernementales.

En annonçant la nouvelle hier, un porte-parole de la Commission des accidents de travail du Québec a souligné que les familles pourront

ainsi subvenir à leurs besoins en recevant des sommes provenant de la Régie des rentes et de l'assurance de la compagnie frissant au-dessus du salaire annuel provincial fixé à \$14,000.

La Commission étudie également si des allocations devraient être versées aux pa-

rents de Normand Massé, Guy Desruisseaux et Lucien Bélanger, tous trois célibataires.

Quant à Marc Godbout, huitième victime de cette catastrophe minière survenue le 20 mai dernier, en tant qu'étudiant aucune pension ne peut être versée à sa famille.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS LUNDI MATIN À 647-3333 POUR VOUS ABONNER LE SOLEIL

**Belle petite photo doit devenir grande?**

C'est un cas de **Limocolor**

Obtenez l'adresse du dépositaire Limocolor le plus près de chez vous en téléphonant à Limocolor aux Gcleries Duplessis à 653-1132.

# FINIE LA PEINTURE!

Avec nos matériaux sans entretien:  
**CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN - VINYLE - MASONITE - ACIER - ETC...**  
avec ou sans installation.

**PORTES, FENETRES, TOITURES REPARATIONS GENERALES.**

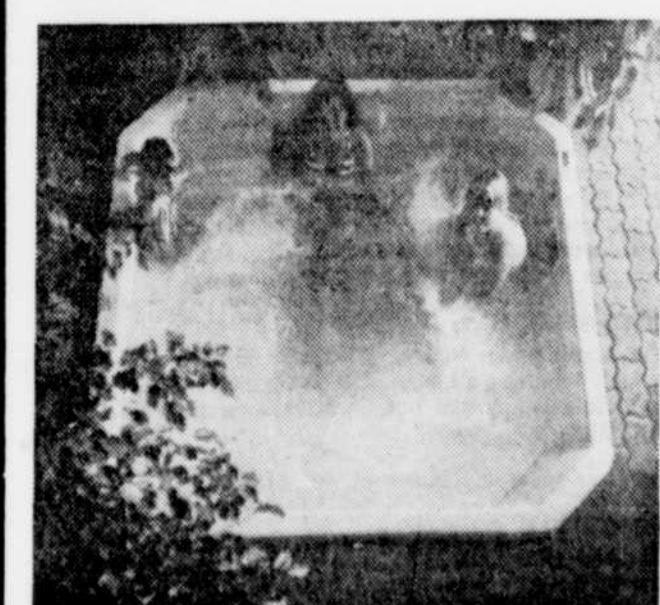
Depuis 17 ans à votre service. Estimation gratuite.

**RENOVATION DECOR de Québec inc**

188, av. Lamontagne, Québec  
**522-2084**

**CONSOMMATEURS...**  
Comparez nos prix avant d'acheter!

# les tourbillons montjoie



## Mieux qu'une piscine...

Utilisable 12 mois par année Vivez... une expérience nouvelle!

Laissez-vous caresser par des millions de petites bulles propulsées à haute vitesse par des jets hydro-air dans un tourbillon Montjoie.

Relaxez dans des positions variées et confortables.

Profitez d'une détente agréable et saine, grâce à un tourbillon Montjoie.

Cette baignoire nouveau genre met à votre disposition tous les bienfaits de l'hydrothérapie chez vous.

Vivez mieux...

Peut-être installé à l'intérieur ou à l'extérieur. 8 superbes modèles pour salle de bains ou salle d'eau.

Visitez notre salle de montre

LES PRODUITS

# Montjoie

LTEE

795, avenue St-Jean-Baptiste  
Suite 121, Ancienne-Lorette (Angle boul. Hamel et Henri IV)  
Tél.: 418-871-3866 - 871-3869  
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 9h à 17h, le samedi 9h à 12h.

## Une résidence condominium entre ciel et fleuve

Sous le thème de l'excellence, nous avons érigé, dans un cadre splendide de verdure totale, surplombant le majestueux fleuve St-Laurent, la résidence d'appartements condominium la plus prestigieuse qui se puisse imaginer.

Véritable équilibre entre la nature et l'homme, ce chef-d'oeuvre d'harmonie est le fruit d'une équipe de professionnels.

Une magnifique piscine, un bain sauna, une salle d'exercice physique, un atelier de bricolage, une salle de réception, un vaste stationnement intérieur ne sont que quelques-uns des nombreux avantages du «Châtelain». Les meilleurs systèmes de sécurité ont été prévus.

Le Condominium «Le Châtelain», des unités résidentielles de une, deux ou trois chambres à coucher pourvus de tapis mur à mur et d'un équipement moderne peuvent être vôtres si vous avez une âme de «Châtelain».

Nous vous invitons à visiter cette résidence condominium, là où l'excellence est à la hauteur de votre raffinement. Deux (2) appartements témoins sont à votre disposition afin de faciliter votre choix.

Notre bureau de ventes est situé au 1510 avenue Beaulieu suite (304) à Sillery et nos heures d'ouverture sont:

- Du lundi au vendredi de: 13:00 hres à 17:00 hres
- 19:00 hres à 21:00 hres
- Le samedi et le dimanche de: 13:00 à 17:00 hres

Tél.: (418) 683-3671 ou 527-1687

**LE CHÂTELAÏN**

# Les Archives s'intéressent à vos vieilles photos



## L'été maximum au prix minimum

Pour le jardin, table et chaises à treillis métallique. L'ensemble tel qu'illustré: \$249. (Quatre et parcelle non inclus)

**zip** le prêt-à-apporter du meuble design  
international  
Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221

par Monique DUVAL

Le long congé de fin de semaine et la date fatidique du 1er juillet pour des milliers de locataires permettront à de nombreuses familles de déménager de leur logement et d'emménager ailleurs. Pour plusieurs d'entre elles, ce sera l'occasion, souvent reportée, de se débarrasser de certaines choses; d'ailleurs, très souvent, on change de logis pour prendre moins grand, la famille adimnué, les enfants sont partis, l'âge se fait sentir, etc.

Pour plusieurs de ces familles, ce sera l'occasion de faire maison nette et l'idée viendra d'envoyer à la poubelle des papiers, vieilles

factures, circulaires, notes diverses, programmes de concerts et quoi encore! On décidera aussi d'envoyer à cette même poubelle de vieilles photos qui font rire après tant d'années, ces cartes postales plus que désuètes, des cartes de souhaits, des cartes mortuaires.

Pourtant, non, il ne faut pas détruire ces choses car elles constituent des objets ethnographiques très appréciés et qui peuvent alimenter la collection déjà imposante des Archives nationales du Québec désormais installées à la cité universitaire dans le pavillon Casault.

Mme Louise Hamel est en charge du département d'icône-thèque et de cartothèque.

On peut communiquer avec elle par téléphone en composant 643-1817 et s'entendre au sujet de la nature des objets, sur la façon d'en faire la livraison. Elle nous affirme que tout ce qui est imprimé en matière de cartes, de gravures, d'illustrations, de photographies, négatifs, est intéressant pour les Archives. Elle suggère d'envoyer tout sans faire un choix. Mme Hamel et son équipe de spécialistes s'en chargeront eux-mêmes.

"Qu'est-ce qu'il y a d'intéressant pour des Archives de posséder ces choses?", lui demandons-nous. "Tout", nous répond-elle, "les sujets, les textes, les décorations, enluminures, dentelles, fioritures, les personnages, avec ce que cela signifie comme mode, façons de se coiffer et de se vêtir, les transports, les loisirs, la construction des maisons et divers bâtiments, les papiers, les cartons utilisés."

Et quand on pense à toutes ces choses qui n'existent plus comme ces cartes mortuaires avec photos de la personne disparue et tous ces changements apportés aux cartes des fêtes, de la Saint-Valentin ou Pâques, on comprend l'intérêt qu'elles prennent pour des archivistes.

Donc, à tous ses compatriotes qui connaîtront ces jours-ci les affres du déménagement, (déménager est une chose fatigante et exténuante), Mme Hamel lance un appel et dit: "De grâce, n'envoyez pas au rebut ces témoins de votre histoire personnelle et familiale et qui

deviendront objets de patrimoine collectif. Donnez-les nous, ils seront précieusement conservés et serviront aux chercheurs en ethnographie et autres, ils contribueront à assurer la sauvegarde de notre patrimoine et à perpétuer notre histoire".



Le Soleil, André Pichette  
Mme Louise Hamel, à gauche, et Mme Marthe Cheruette, à droite, en compagnie d'une collaboratrice, consacrent une partie de leur temps à classer ces photos, vieilles cartes, imprimés divers donnés par la population.

## UNIVERSITÉ LAVAL

sciences de l'administration

### ADMISSION AUX PROGRAMMES EN COMPTABILITÉ ET EN ADMINISTRATION TRIMESTRE D'AUTOMNE 1980 (DU 2 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1980)

Les COURS DU SOIR des différents programmes de formation et de perfectionnement professionnels en sciences de l'administration s'adressent aux adultes, déjà sur le marché du travail, ou aux finissants des Cégeps qui désirent améliorer leur formation ou maintenir le niveau de leur compétence professionnelle.

#### COURS OFFERTS

Des COURS DU SOIR en sciences de l'administration sont offerts dans les disciplines suivantes:

DROIT ET LES AFFAIRES  
ÉVALUATION  
GESTION DES OPÉRATIONS  
GESTION ÉCONOMIQUE  
GESTION FINANCIÈRE

GESTION PAR SYSTÈME D'INFORMATION  
MANAGEMENT  
MÉTHODES QUANTITATIVES  
SCIENCES COMPTABLES

Un candidat peut demander l'admission à ces cours soit à titre d'étudiant hors programme, soit à titre d'étudiant dans l'un ou l'autre des PROGRAMMES suivants:

ADMINISTRATION INSTITUTIONNELLE  
APPROVISIONNEMENT (A.C.G.A.)  
ÉVALUATION (I.C.E.)  
GESTION D'ENTREPRISES (I.B.C., I.C.A.)

MANAGEMENT  
SCIENCES COMPTABLES (C.A., C.G.A.)  
SCIENCES INDUSTRIELLES (R.I.A.)

\* Pour le programme en sciences comptables C.A., le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire décerné au terme de trois (3) années d'études après le D.E.C.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou expérience jugée valable sur le marché du travail. Dans ce cas, le candidat doit avoir réussi le cours de mathématiques 153 (ou l'équivalent) du secondaire V et remplir la formule "Description de l'expérience de travail".

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION  
Le 15 juillet 1980

#### RENSEIGNEMENTS

Bureau de l'extension  
Faculté des sciences de l'administration  
Pavillon des sciences de l'administration (local 144)  
Cité universitaire  
Québec (Qué.) G1K 7P4  
Tél.: (418) 656-3585

Cité universitaire, Québec

### NOUVEAU PROGRAMME PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE

Ce programme se propose de développer la recherche en génie électrique appliquée en électronique de puissance.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en électronique de puissance est axé sur la formation d'ingénieurs spécialisés dans le secteur de la conception et de l'analyse des techniques et procédés visant au contrôle de la puissance électrique par des dispositifs électroniques. Les ingénieurs ainsi formés seront appelés à contribuer tant au développement des nouveaux systèmes à rendement amélioré qu'à l'amélioration de performance des systèmes déjà existants. Cette maîtrise, du type approfondissement de connaissances, permettra à l'étudiant d'étendre et d'approfondir ses connaissances dans le domaine de l'électronique de puissance par la spécialisation dans un ou plusieurs aspects en électrotechnique des machines, en électronique industrielle et en simulation et design des systèmes électroniques de puissance assistés par ordinateur.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un baccalauréat en génie électrique ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

GRADE: Maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc. A.)

#### DEMANDE D'ADMISSION

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er août 1980 au: Bureau du registraire, Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7.

#### RENSEIGNEMENTS:

Responsable du programme: (819) 376-5494  
Bureau du registraire: (819) 376-5454



Université du Québec à Trois-Rivières

Un beau temps pour profiter de notre



VENTE ANNUELLE DE JUILLET

15%

et plus de rabais sur orgues et pianos



YAMAHA



HAMMOND



Kimball

Studio Willi S. Inc.

2 magasins pour mieux vous servir

7, rue St-Vallier est — 529-2511 (coin boul. Charest et Langellier)  
Place Fleur de Lys — 529-0767

Du nouveau chez  
**rotac**

**Dual**

Pourquoi choisir les NOUVELLES platines DUAL:

1- Bras ultra-léger 2- Fixation du bras à faible friction 3- Filtre antirésonnant ajustable 4- Platine métallique parfaitement isolée du châssis par une suspension 5- Entraînement par courroie et moteur A/C pour un minimum d'entretien 6- Toutes ces qualités à un prix exceptionnel

FERMÉ LE SAMEDI TOUT L'ÉTÉ

**DÉMÉNAGÉ À**

**rotac**

2873, Chemin Ste-Foy  
Ste-Foy — 653-7768  
Service autorisé Harman  
Kardon, Denon, B & W.  
Tannoy, QUAD.

#### PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE

Cette maîtrise de recherche, comportant 60 crédits, aborde une vaste gamme de problèmes reliés à l'environnement atmosphérique avec une méthode scientifique pluridisciplinaire.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en sciences de l'atmosphère vise la formation approfondie des scientifiques, ingénieurs et autres personnes préoccupées par le domaine de l'environnement dans des champs d'étude tels que la micro et la mésoclimatologie, l'agrométéorologie, l'environnement nordique, l'énergie des lacs et de l'atmosphère, la pollution atmosphérique, etc.

Grâce à des équipements considérables, tant sur le campus qu'à la Baie James (soufflerie réfrigérée, serres expérimentales, stations de météo via satellite, etc.), le programme familiarise l'étudiant avec les situations concrètes d'ordre environnemental auxquelles sont confrontés les praticiens du développement médo-nordique.

#### EXIGENCES

- Être titulaire d'un baccalauréat en sciences pures, en sciences appliquées ou en géographie avec une moyenne cumulative de 3.0 ou l'équivalent. Dans certains cas, une propédeutique scientifique peut s'avérer nécessaire.
- À défaut de rencontrer les exigences ci-dessus, posséder une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française.

GRADE: Maître ès sciences (sciences de l'atmosphère)

#### RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, on s'adresse au Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 - Téléphone: (418) 545-5613.

Pour tout renseignement supplémentaire, on s'adresse au Responsable du programme de maîtrise en sciences de l'atmosphère, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5489.



Université du Québec à Chicoutimi

l'université

par Jean-Claude RIVARD

# Après six ans de travail, on réussit à harmoniser statuts et règlements

Six ans de travail destinés à harmoniser les règlements de chaque faculté et de chaque école avec les statuts de l'université ont finalement abouti.

Le principal mérite de ces travaux est de donner un statut de membres à part entière de la communauté universitaire à certaines catégories de personnes qui en étaient jus-

qu'ici exclues. C'était notamment le cas pour les étudiants "libres", dépendant d'un régime particulier mais suivant des cours dans une multiplicité de facultés, d'écoles,

de départements. C'est aussi le cas des instituteurs inscrits aux programmes de perfectionnement des maîtres. Des étudiants dépendant de l'extension de

l'enseignement universitaire et de certains programmes de la faculté des Sciences de l'administration étaient aussi lésés dans leurs droits.

Leur statut est maintenant mieux défini, ce qui leur donne, entre autres, droit de vote au sein des collèges électoraux pour l'élection des doyens.

Les travaux en vue de l'harmonisation des statuts aux règlements universitaires ont été commencés sous la direction de Mgr Alphonse Lafrenière, en 1974. Ils se sont terminés avec l'adoption par le conseil universitaire d'une vingtaine d'amendements aux statuts, proposés par une commission que dirigeait le doyen de la faculté de Droit, Me Claude Belleau.

tembre l'élection du doyen Claude Lebon, de la faculté des Sciences de l'administration. Des opposants contestent son élection par le collège électoral, en arguant qu'il y eu insuffisance de quorum. Le conseil universitaire se trouve automatiquement dans l'impossibilité d'entériner les résultats du scrutin.

## La Fête du Canada

On célèbre la Fête du Canada, lundi le 30 juin, sur le campus universitaire de Sainte-Foy.

Le groupe de danses folklorique "La Parenté" présentera, en effet, un spectacle mettant en relief costumes, décors, chants, danses, contes, etc...

Le spectacle a lieu à l'extérieur, au café-terrasse du pavillon Pollock, entre 12h et 14h. C'est gratuit.

A l'intérieur du pavillon (jusqu'au 11 juillet) on exposera les travaux de six artisans québécois: Nicole Durand, tricot; Dominique Maranda, tissage; Cécile Bélanger, créations diverses au moyen de fibres; Brigitte Auger, art vestimentaire; Lucie et Fernand Paré, abat-jour de papier peint.

## Prix de météorologie

La Société de météorologie de Québec a décerné son prix annuel au professeur-chercheur André Hufty, pour ses travaux sur la climatologie. Il est directeur du département de Géographie de l'université Laval.

Une citation spéciale a été décernée à la Société linéenne de Québec, fondée, il y a 50 ans, pour ses efforts dans l'établissement d'une éthique écologique. Le président de la société de météo est M. Richard Leduc, du service de la météo, à Environnement-Québec.

## Comité féminin des Anciens

Deux noms étaient absents dans la liste récemment publiée du nouvel exécutif du Comité féminin des Anciens de Laval, nous signalé-t-on.

Voici donc la liste complète, telle que recueillie dans le dernier numéro du périodique "Le Vieil Escholier": Mme Estelle Guérin, présidente; Mmes Céline Pineau et Rachèle Doyon, vice-présidentes; Mme Madeleine Tremblay, secrétaire; Mme Cécile Foucault, trésorière; Mme Georgette Tremblay,

publiciste. Au secrétariat, à la trésorerie et à la publicité, les assistantes sont respectivement Mmes Monic Frenette, Jeanne d'Arc Fournier et Eileen Côté.

## "Viens-tu au jardin?"

Il y aura beaucoup d'activité, dimanche le 29 juin, au jardin Van den Hende, entre 10h30 et 17h: visites guidées du jardin botanique, cliniques d'information (14h à 16h), plantation d'un arbre (14h), dévoilement d'une plaque offerte par la Société linéenne (14h15) etc...

Les cliniques s'annoncent, entre autres, intéressantes: arbres fruitiers et arbres d'ornement, potager et petits fruits (MM. Roland Gilbert et Jean-Maurice Hamel); fleurs annuelles et roses (Mme Blanche Dansereau et M. Tommy Vong Jensen); identification des mauvaises herbes et autres plantes sauvages (MM. Guy Baillargeon, Bernard Boivin et Camille Rousseau); maladies et insectes des plantes (MM. Conrad Cloutier, Jeremy Nichol McNeil, Gilles-J. Pelletier, Marc-André Richard); plantes d'intérieur (M. Gaétan Hamel).



### Un recteur astucieux

Le protocole romain ne permet pas la remise personnelle d'un cadeau au pape. Le recteur Jean-Guy Paquet a néanmoins réussi à lui présenter les armoiries de l'université Laval et à lui en faire la description héraldique. Jean-Paul II venait de procéder à la béatification de Mgr de Laval, fondateur du séminaire de Québec, lequel devait ultérieurement donner naissance à l'université qui porte son nom. Le pape avait longuement loué le mérite de ces institutions. M. Paquet s'était présenté à l'audience, en dissimulant le drapeau dans la poche de son veston; Jean-Paul II fut intrigué par le drapeau que portait l'un de ses invités. Apprenant que cet invité était le recteur actuel de l'université dont le nouveau bienheureux fut indirectement à l'origine, le pape s'illumina; il enchaîna une longue conversation au cours de laquelle il adressa notamment les salutations personnelles et de l'encouragement à tous les membres de la communauté universitaire de Québec. La photo a été prise par M. Arturo Mani, de l'Osservatore Romano.

**Ya quelque chose de beau là-dedans?**

**C'est un cas de  Limocolor**

Obtenez l'adresse du dépositaire Limocolor le plus près de chez vous en téléphonant à Limocolor aux Galeries Duplessis à 653-4132.

## Tapis Métropolitain

# Vente de Tapis Lundi

Seulement

LUNDI  
30 JUIN  
SEULEMENT  
9h à 6h



**TAPIS COMMERCIAL  
TAPIS IMPRIME**

choix de couleurs  
quantité limitée  
idéal pour salle familiale,  
chambre d'enfants, chalets, etc.

rég. jusqu'à  
17<sup>99</sup> v.c.

**\$ 4<sup>44</sup>  
v.c.**

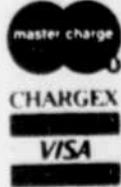
LUNDI SEULEMENT

Quantité Limitée



**TAPIS Métropolitain**

20 ENTREPÔTS  
À TRAVERS LE CANADA



Québec

215, boul. Hamel  
(Face à l'hôpital Christ-Roi)

681-3514

MARDI 1er JUILLET



FÊTE NATIONALE  
DU CANADA

**BONNE FÊTE  
À TOUS  
LES CANADIENS**



TOUS LES  
MAGASINS  
STEINBERG  
SERONT FERMÉS

LUNDI:  
OUVERT AUX  
HEURES  
RÉGULIÈRES

# Les professionnels menacent de débrayer en août

(PC) - Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec pourrait recourir à des arrêts de travail en août si le désaccord persiste quant à l'interprétation de l'entente de principe intervenue le 16 mai.

Le président du SPGQ, M. Marcel Théberge, a expliqué hier à Québec que le litige repose sur "l'interprétation mal fondée" que le ministère de la Fonction publique ferait de cette entente.

La sécurité d'emploi, la procédure d'avancement et le versement d'un montant forfaitaire à certains professionnels sont les principaux points d'accrochage entre les parties.

L'entente de principe prévoit un mécanisme précis pour résoudre les problèmes de sécurité d'emploi. Or, selon le syndicat, le ministère voudrait maintenir un ancien texte qui lui permettrait d'obliger un employé à changer de corps d'emploi lorsqu'il y a manque de travail.

Le SPGQ estime que, par la juxtaposition d'anciens et nouveaux textes, le ministère voudrait maintenir un double régime de sécurité d'emploi alors qu'un seul est inscrit à l'entente de principe.

Quant à la carrière, le syndicat veut que le nouveau régime d'avancement prenne effet dès la signature de la convention collective mais le

gouvernement refuserait de s'y engager.

L'entente de principe prévoit également le versement d'un montant forfaitaire de \$1.000 à certains professionnels pour permettre de réduire des disparités salariales. Selon le SPGQ, le ministère voudrait voir cette disposition appliquée seulement aux employés permanents alors que le syndicat estime que les occasionnels devraient également y avoir droit.

M. Théberge croit que ces divergences d'interprétation proviennent du fait que "les autorités du ministère de la Fonction publique n'ont pas digéré que cette entente de

principe ait été conclue par-dessus leur tête."

Il a expliqué que les négociations entre le syndicat et le ministère ont débouqué lorsque M. Lucien Bouchard a été nommé par le gouvernement pour faire avancer le dossier et obtenir cette entente.

"Il y aurait avantage, de dire M. Théberge, à ce que ceux qui étaient à la table de négociation au moment de la conclusion de l'entente interviennent de nouveau".

Le président du SPGQ a ajouté que M. Bouchard aurait dit aux négociateurs syndicaux "qu'il a eu plus de troubles avec la partie patronale pour lui tordre le bras à l'occasion qu'avec la partie syndicale".

Une rencontre jeudi entre M. Théberge et le ministre, M. François Gendron, n'a pas permis de concilier les points de vue patronal et syndical.

Le SPGQ est disposé à discuter encore pour clarifier le sens de l'entente de principe avant d'avoir recours à des moyens de pression. Ils ne surviendraient cependant pas avant le mois d'août, si c'est nécessaire, en raison de la période annuelle de vacances de la plupart des syndiqués.

Le contrat de travail des 8.000 professionnels est échu depuis le 30 juin 1979.

## dans le sens du poil

par Pierre MATHIEU

En collaboration avec Jacques Prescott, biologiste au Jardin zoologique de Québec, nous vous présentons une série d'articles sur des observations à faire lors d'une visite au zoo.

(fin)

## Les singes

Les singes du Jardin zoologique de Québec aiment beaucoup recevoir de la visite. Regarder passer le monde, c'est un désennui pour eux.

On a même remarqué une amélioration de leur état de santé à partir du moment où les visites hivernales se sont faites plus nombreuses.

### Une belle grimace

Il faut savoir communiquer avec un singe. Ce n'est pas n'importe quelle grimace qui peut l'attirer vers nous.

Le singe montre souvent les dents pour signifier sa colère. Si votre grimace exhibe un peu trop votre dentier, l'animal risque de l'interpréter comme une menace.

Un regard direct (en pleine face) ou un froncement de sourcils sera perçu comme une agression.

La mimique faciale la plus acceptée, c'est une espèce de claquement du bout des lèvres, le visage un peu de côté. Ça peut ressembler à l'invitation au baiser qu'utilise parfois les "bipèdes raisonnables".

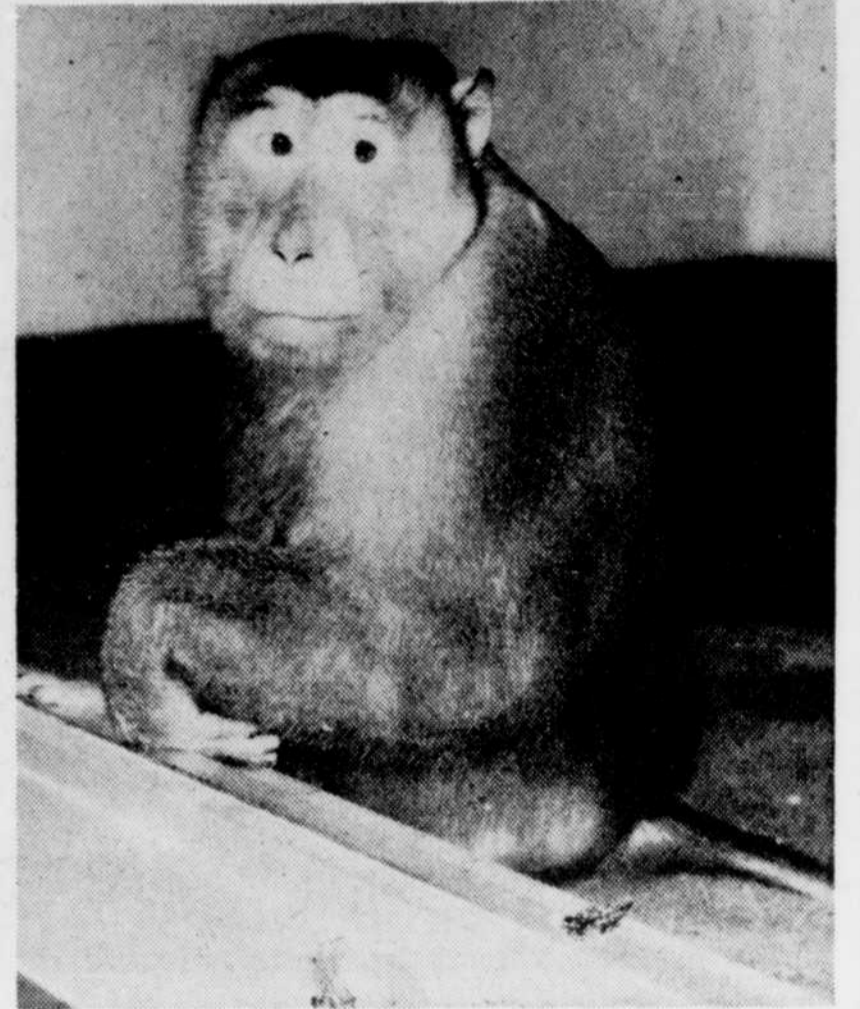
### Des fesses signifiantes

Les singes communiquent beaucoup entre eux non seulement par des cris et des mimiques faciales, mais aussi par des postures et des comportements.

La femelle qui exhibe son arrière-train, rouge et enflé, veut signifier au mâle qu'elle est prête pour l'accouplement.

Le singe qui nettoie la fourrure d'un autre est accepté par cet autre. Celui qui ne participe pas aux séances de nettoyage est un rejeté du groupe.

Notez que, en captivité, les singes ne s'enlèvent pas les puces comme ils peuvent le faire dans la



Société zoologique de Québec

Comme les autres singes, ce macaque apprécie la présence des visiteurs.

nature. Ils enlèvent les peaux mortes ou les cristaux de sel qui se forment à la base des poils.

Quand un singe monte un de ses congénères, mâle ou femelle, c'est souvent pour manifester sa supériorité, et ça n'a rien à voir avec l'activité sexuelle.

### Manger, ça désennuie

Les singes sont probablement les animaux les plus affectés par la captivité, à cause de leur besoin de stimuli.

Outre le passage des visiteurs,

le temps des repas est ce qui les intéresse le plus. Manger, ça fait bien passer le temps.

C'est ainsi que les dominants dans un groupe auront tendance à accumuler le plus de nourriture possible pour faire durer le plaisir.

La nourriture qu'on leur sert au zoo est intentionnellement variée pour que ce moment de "divertissement" le soit pleinement.

Les visiteurs peuvent assister au repas de l'après-midi, qui se donne vers 15h.

## Papeterie: le lieu est indifférent

Le rapport de la firme Gaucher Pringle, sur l'implantation d'une papeterie dans la vallée de la Matapédia, en vient à la conclusion que, sur le plan économique, l'un ou l'autre des emplacements étudiés (sauf pour deux d'entre eux situés à l'extérieur de la vallée) n'a même pas de différence très significative.

Tel est l'un des deux grands constats que dégage le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, du rapport Gaucher Pringle qui vient d'être transmis au comité directeur chargé de l'implantation d'une papeterie dans la région 01.

Dans un deuxième temps, au chapitre de l'environnement, le ministre Bérubé constate que la probabilité de répercussions négatives majeures est élevée dans l'hypothèse d'une implantation dans la vallée de la Matapédia.



**L'été maximum au prix minimum**

Une chaise pour le jardin, structure métallique. Siège et dossier en plastique. Empilable pour l'entreposage: chacune ou 4 pour \$145.

**\$39.95**

**zip** le prêt-à-apporter du meuble design

international  
Angle boulevard Hamel et Henri IV tel 871 2221

**PARTICIPEZ CHAQUE SEMAINE AU "CONCOURS-VACANCES"**



**"L'HOMME FORT DU HAMBURGER"**

**CCM**



**-A GAGNER- 4 BICYCLETTES CCM**

MODELE EQUIPE XL - 10 VITESSES - DAME OU HOMME avec assurance d'un an contre le vol

**2 GAGNANTS CHAQUE SEMAINE JUSQU'AU 10 JUILLET**

**CHAQUE COUPON DE CAISSE DONNE DROIT A UNE CHANGE! TIRAGE LE JEUDI SOIR A 18H. AUX RESTAURANTS DE LA PREMIERE AVENUE ET DU BOULEVARD HAMEL**

**COUPON CHANCE GRATUITE**

**A GAGNER: 4 BICYCLETTES CCM 10 VITESSES**

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Tél.....

Déposez ce coupon au plus tôt pour être éligible au tirage du 3 juillet.

• 435, boul. Hamel

• 3417, 1re Avenue

• 1028, rue St-Jean

**DECOUPEZ CE COUPON ET OBTENEZ UNE CHANGE GRATUITE!**

Venez le déposer au plus tôt pour être éligible au prochain tirage, jeudi 3 juillet à 18h.

# CASAVANT

**Casavant aménage votre foyer avec exclusivité**

Des meubles de chambre à coucher de notre collection Bois-Fléury, ils ont été conçus en fonction des habitations modernes et de la vie en milieu urbain. Du petit appartement moderne à la résidence spacieuse, ils dégageront chaleur et raffinement.

Aussi disponibles courtpointe et coussins exclusifs à Casavant et variété d'accessoires.

Armoirette 44" x 20" x 57" - 112 x 51 x 145 cm

Tête de lit 54"/60" - 138/152 cm

Table de chevet 24 1/2" x 17" x 25 1/2" - 62 x 44 x 64 cm

Non illustrés  
Commode à tiroirs et bureau double

**La Maison Casavant**

6, Côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

206, rue Saint-Paul ouest, Montréal (514) 843-8339

900, rue Girouard est - Centre d'occasions - autoroute 20, sortie 133 - St-Hyacinthe (514) 773-1457 ou 866-8120

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi et samedi, 9h à 17h - Jeudi, vendredi, 9h à 21h.

Fermé le mercredi à St-Hyacinthe



# Monteurs de lignes: le plus difficile c'est le "grimpage"

par Jean-Paul OUELLET

Ils passent le plus clair de leur temps dans les airs. Les éperons sont un outil essentiel à leur travail. Et beau temps, mauvais temps, ils sont à votre service pour vous "tenir au courant".

Ce ne sont pas des pilotes d'avion, ni des "cowboys attardés", mais bien les monteurs de lignes de distribution à l'emploi d'Hydro-Québec.

Précédés dans leur travail par les monteurs de lignes de transport — cette opération consiste à installer les lignes à haute tension (60.000 volts

et plus) qui transportent à divers postes de transformation l'électricité produite par les barrages — les monteurs de lignes de distribution ont pour tâche essentielle d'acheminer le courant aux abonnés à partir de ces points de transformation.

A cause des exigences particulières de ce travail, Hydro-Québec a décidé de former elle-même ses monteurs en distribution. Dans la région Montmorency, dont le centre est à Québec, une école de ce type existe depuis 15 ans et chaque année, une soixantaine d'étudiants viennent s'initier durant 12 semaines à tous les aspects de leur futur métier.

## "Le grimpage"

Pour aspirer à devenir monteur de lignes, il faut avant tout être capable de monter dans les poteaux de bois, généralement hauts de 40 pieds, et s'y tenir à l'aise pour travailler.

Le cours consacre donc une période de trois semaines à la technique du "grimpage". M. Jean-Marie Moffet, responsable de l'école de formation nouvellement située rue Samson, Ville de Vanier, explique que "même si les monteurs disposent d'équipements motorisés et travaillent souvent en nacelles, il n'en demeure pas moins que le travail de base se fait en éperons. C'est une aptitude, une habilité d'être monteur. Ça prend une grande résistance physique et une grande confiance pour grimper dans un poteau et s'y tenir en ceinture tout en se sentant à l'aise pour travailler".

C'est d'ailleurs à ce stade du "grimpage" que la majorité des échecs survient. Selon un relevé effectué par M. Moffet, un étudiant sur cinq, en moyenne, n'arrive pas à maîtriser la peur et le vertige, ce qui représente un handicap sérieux pour passer les examens avec succès.

## La sécurité

Une fois cet entraînement rigoureux terminé, les futurs monteurs entreprennent l'apprentissage de toutes les opérations qu'ils auront à effectuer dans leur travail. Etant donné les risques que comporte le métier — travailler constamment dans les airs et à travers les fils électriques demande un jugement sûr et une grande prudence — les instructeurs insistent beaucoup sur l'aspect sécurité. Bien connaître les normes de

distribution et les façons d'utiliser l'équipement; apprendre les consignes de sécurité

et des notions de secourisme (un choc de 110 volts peut provoquer un arrêt respira-

toire) sont des éléments importants du programme de formation des étudiants. Ces derniers sont par exemple prévenus qu'ils ne devront jamais effectuer une opération sur un réseau sans en avoir averti le service de distribution.

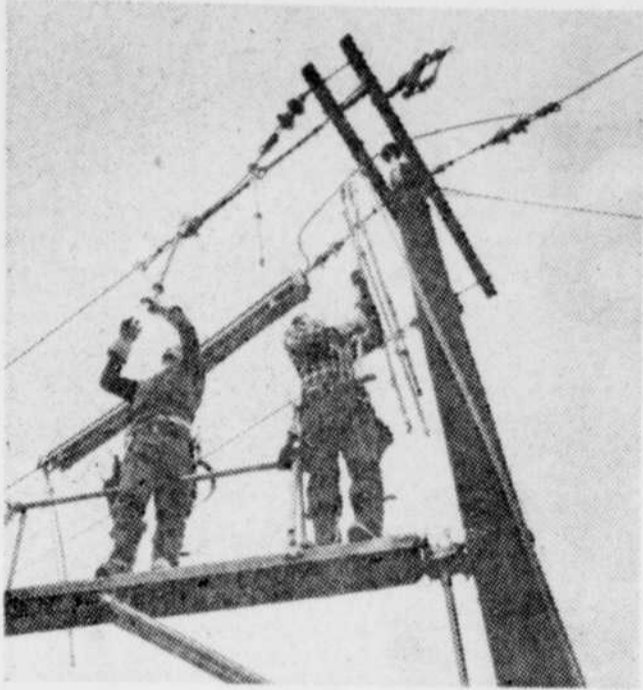
Puisque l'essentiel de leur travail consiste à "bâtir" des lignes à moyenne (25.000 volts) et basse tension (110, 220 et 600 volts), les futurs monteurs ont aussi à assimiler et mettre en pratique une foule de connaissances techniques reliées à cette tâche.

Sous l'oeil averti d'instructeurs expérimentés, ils apprennent à étendre du fil d'un poteau à l'autre, à lui donner la tension en fonction de la température et de la portée et à l'attacher selon des normes précises. "Grayer" un poteau, c'est-à-dire y installer des supports et percer des trous aux bons endroits, faire le montage et l'installation de transformateurs, installer des parafoudre et des coupe-circuits (appareils qui protègent les réseaux de pannes générales) sont d'autres tâches qui deviennent peu à peu familières aux futurs monteurs de lignes de distribution. Le tout est évidemment complété par l'apprentissage de notions de base en électricité. Une fois leur initiation terminée, les étudiants qui auront franchi toutes les étapes du stage avec succès pourront aller "jouer pour vrai"

dans les poteaux. Leur formation ne s'arrêtera cependant pas là, car ils auront, en cours d'emploi, à suivre d'autres cours un peu plus spécialisés.

Comme l'école des monteurs de la région de Mont-

morency dispose, depuis l'hiver dernier, de locaux plus spacieux et plus fonctionnels qu'auparavant, son responsable, M. Moffet, entend développer davantage dans l'avenir ces programmes de formation en cours d'emploi.



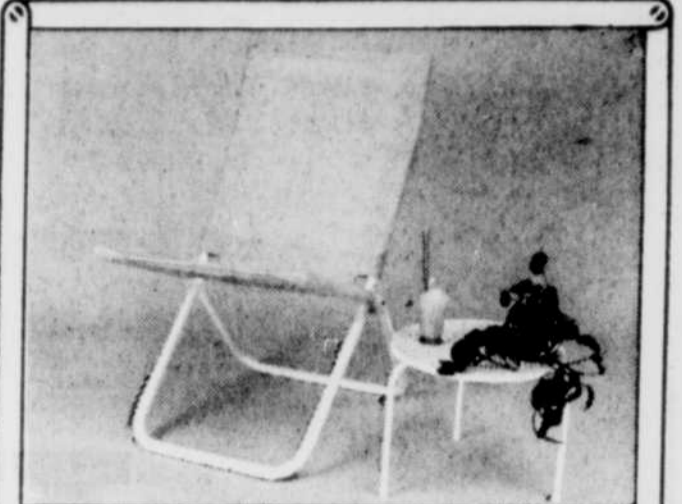
Le Soleil, J.-M. Villeneuve

A leur troisième année de pratique du métier, les monteurs de lignes suivent un cours leur apprenant à travailler sur des lignes "vivantes" (fils sur lesquels on n'a pas enlevé le courant) avec des outils isolants.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Drôle de sport que celui de jouer au ballon lorsqu'on est juché à l'extrémité d'un poteau de 40 pieds. Ceux qui s'initient à devenir monteurs de lignes de distribution à Hydro-Québec doivent pourtant s'astreindre à cet entraînement.



## L'été maximum au prix minimum

Chaise en métal caoutchouté et canevas (blanc, jaune, vert ou brun): \$89.

Table d'appoint: \$27.95

**Zip** le prêt-à-apporter du meuble design

international Angle boulevard Hamel et Henri IV tél: 871 2221

**Voire toit coule?**

Consultez-nous  
**JOUR SOIR**  
 524-8714 822-0423

Spécialité:  
 Réparons tous genres de toitures  
**ESTIMATION GRATUITE**  
**TRAVAIL GARANTI**

**PLOURDE & FRERE ENR.**  
 114, des Résurgences, Boischatel.

"un vêtement naturel pour créer à ton image"

**30% à 50%** de rabais sur vêtements saisonniers

996 cartier québec - 525-0934

boutique Naphthaline

**Voire film est au bout de son rouleau?**

C'est un cas de **Limocolor**

Obtenez l'adresse du dépositaire Limocolor le plus près de chez vous en téléphonant à Limocolor aux Galeries Duplessis à 653-4132.

**Voici demain...aujourd'hui**

**MAGNETOPHONE A CASSETTES**  
**TOSHIBA PC X 10** \$199<sup>95</sup>

Avec Dolby, bande de fréquence de 25 Hz à 16.000 Hz.  
 Rapport signal/bruit: 57 DB.  
 Garantie de 30 mois sur pièces et main-d'œuvre.  
 Rég. \$259.95 **SPECIAL**

**33/45 INC.**

Dépositaire autorisé Toshiba  
 Mail St-Roch - 529-8024  
 (face à Place Cartier)

Super Spécial  
 Cassette BASF  
 Super Chrome 0-90  
 Rég. \$8.49 pour \$6.98 ou 6 pour \$36

# norman

# LIQUIDATION FINALE

**NE MANQUEZ PAS CETTE DERNIÈRE CHANCE**

**DE PROFITER DE NOTRE VENTE FINALE D'ÉTÉ ÉCOULEMENT DE TOUTE LA MARCHANDISE**

# DES PRIX IMBATTABLES COMMENCE LUNDI

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

EATON

# Vente vacances

## 20% à 50% de rabais

### Lundi seulement

La vente-vacances, ça vaut le déplacement. 20% à 50% de rabais sur un nombre impressionnant d'articles-vedettes dans tous les rayons de tous les magasins Eaton. Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, dirigez-vous chez Eaton très tôt lundi matin. Les vacances profitables commencent chez Eaton.

Eaton à Place Ste-Foy, Ste-Foy  
Achats en personne seulement

